



CLIMAT
La fonte de l'Arctique libère
un lourd héritage toxique
Page A 2



ZEITGEIST
Le Tour de France de Joblo:
de la guinguette au bal barge
Page B 10

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. CII N° 169

LE VENDREDI 29 JUILLET 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$

FESTIVAL D'ÉTÉ

Les départs font encore des vagues

La présidente de Creative Entertainment USA juge qu'une expertise précieuse a été perdue

ISABELLE PORTER

Québec — La productrice responsable de la venue à Québec de Paul McCartney en 2008 et de vedettes comme Arcade Fire, et plus récemment Rod Stewart à Lévis, est préoccupée par le congédiement de la directrice de la programmation du Festival d'été, Dominique Goulet, et de son prédécesseur, Jean Beauchêne. À son avis, une expertise précieuse a été perdue.

« Dans l'industrie, tout repose sur la relation. Il n'y a rien d'autre qui compte. »

En entrevue au *Devoir*, Sharon Kim-Dion, la présidente de Creative Entertainment USA, dit craindre que ces départs interrompent la belle lancée du Festival d'été depuis l'année du 400^e. « J'espère que l'organisation du Festival peut apprécier et retenir le personnel talentueux sur lequel se fonde son équipe », a-t-elle déclaré hier lors d'un entretien.

« Dans l'industrie, tout repose sur la relation, explique Mme Kim-Dion, pour qui les liens de confiance sont cruciaux dans le milieu de la musique. Il n'y a rien d'autre qui compte. Ce n'est pas pour rien que les artistes travaillent toujours avec les mêmes promoteurs et les mêmes villes, année après année. »

VOIR PAGE A 10: FESTIVAL



Déjà accablés par la faim, les Somaliens ont eu à composer hier avec des combats qui ont éclaté dans la capitale, Mogadishio.

Somalie: la famine ravive les combats

De violents affrontements entre les militants islamistes et les soldats de maintien de la paix de l'UA éclatent dans la capitale

JASON STRAZIUSO

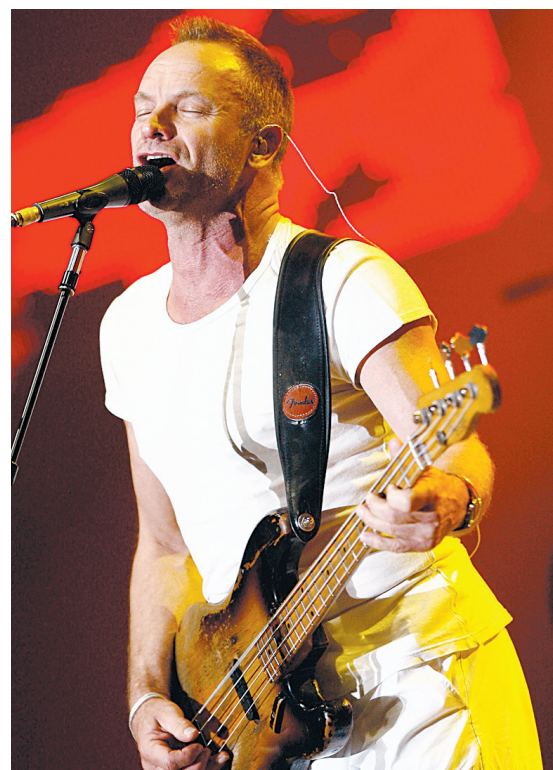
De violents combats ont éclaté, hier, dans la capitale de la Somalie, où les soldats de maintien de la paix de l'Union africaine (UA) ont lancé une offensive pour protéger les travailleurs humanitaires des attaques des militants isla-

mistes d'Al-Shabab. Au moins six personnes ont perdu la vie dans les affrontements.

La milice Al-Shabab, le plus important groupe insurgé en Somalie, a envoyé 300 combattants supplémentaires à Mogadishio au cours des derniers jours, selon le lieutenant-colonel Paddy An-kunda, porte-parole de la force de maintien de la

paix de l'UA. La force africaine pense que les miliciens d'Al-Shabab, affiliés à al-Qaïda, tentent d'empêcher l'aide alimentaire de se rendre aux dizaines de milliers de réfugiés de la famine qui sont arrivés dans la capitale au cours du mois.

VOIR PAGE A 10: SOMALIE



YAN DOUBLET LE DEVOIR

Le concert de Sting figure parmi les bons coups de la Creative Entertainment USA à Québec.

Le rugby, un sport de voyous, pratiqué par des gentlemen

JEAN DION

Le soleil qui descend donne à la scène un éclairage particulier. Au milieu du terrain, ils sont une bonne demi-douzaine, au sol, à se disputer avec apreté la possession du ballon. La pelouse du parc Laurier ne paie pas de mine et fait place à la terre en de nombreux endroits. Dans le feu de l'action, des volutes de poussière montent. Les cris fusent: «A droite, à droite!», «Vas-y Ludo!», «Défonce-le!», «Ouvre, ouvre, ouvre!». De temps à autre, les joueurs en sueur, l'uniforme maculé, reviennent à la ligne de touche pour s'abreuver. Ou pour soigner un bobo, qui à l'épaule, qui au genou, qui à la cheville. Le rugby n'est pas une discipline pour ceux qui ont peur d'avoir mal.

Ils sourient, sans doute parce que c'est vrai, lorsqu'on leur rappelle la maxime: le rugby est un sport de voyous, joué par des gentlemen. Dans leur cas, pas de doute à y avoir. Autant ils se dépensent et ne s'épar-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Des joueurs de rugby du XV de Montréal s'exercent à la remise de touche. De gauche à droite, Jean-Baptiste Grente, Pierre Villette, Clément Broca et Pierre Alborch.

gnent pas sur l'herbe ou ce qui en tient lieu, autant ils fraternisent à l'extérieur. Ça se passe ainsi dans l'univers du XV de

Montréal, club sportif certes, mais aussi réseau social.

VOIR PAGE A 10: RUGBY

La mode au secours de l'Afrique

De passage à Montréal, le créateur nigérien Alphadi presse les bailleurs de fonds d'investir dans l'industrie de la création

LISA-MARIE GERVAIS

Prenez-vous de vos plus beaux atours et déroulez le tapis rouge: le «prince du désert» est en ville. Chantre de la mode africaine et couturier nigérien de renommée internationale, Alphadi est à Montréal pour les Journées du Niger au Canada afin d'y présenter sa dernière collection de prêt-à-porter. Et livrer du même coup une supplique aux Canadiens, rappelant le combat qu'il mène à travers le monde depuis plus de 30 ans: soutenez la création et la mode sur le continent noir.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que cet artisan de la haute couture foule le sol québécois. Il y a quelques années, la métropole avait vu défiler dans ses rues les vêtements griffés du dessinateur nigérien, en collaboration avec Anne Pilote, une créatrice d'ici qui avait tissé des liens avec le Niger. «Ma caravane était déjà venue ici à plusieurs reprises. La dernière fois, c'était en 2005, mais là, c'est

VOIR PAGE A 10: MODE

I N D E X

Annonces..... B 4	Météo..... B 2
Avis publics.. B 6	Monde..... B 9
Bourse..... A 6	Mots croisés. B 2
Cinéma..... B 3	Resto..... B 7
Décès..... B 4	Sudoku..... B 6
Éditorial..... A 8	Télévision..... B 3
Idées..... A 9	Week-end..... B 1

BOUTIQUE PRESTIGE
CHAUSSURES D'ICI ET D'EUROPE

CHOIX POUR LES ORTHÈSES

434 avenue Victoria, Saint-Lambert
450.465.5671
www.boutiqueprestige.ca



SOLDE DE FIN DE SAISON.
JUSQU'À 70%.
Jusqu'à épuisement des stocks.

ACTUALITÉS

Changements climatiques

La fonte des glaces libère l'héritage toxique de l'Arctique

ALEXANDRE SHIELDS

Nouvelle preuve de la menace que posent les changements climatiques. Une étude publiée dans la prestigieuse revue *Nature* vient en effet de confirmer que la fonte des glaces dans l'Arctique libère dans l'atmosphère des pesticides et d'autres polluants organiques persistants (POP) qui y sont emprisonnés depuis des années. Un lourd héritage toxique qui risque de revenir hanter l'ensemble du globe.

La concentration dans l'air de la région arctique de plusieurs de ces substances toxiques avait pourtant diminué au cours des dernières décennies à la suite des restrictions de production et d'utilisation, relèvent les auteurs de l'étude. Mais avec le réchauffement clima-

tique entraînant hausse des températures et recul de la banquise, les POP stockés commencent à se volatiliser, selon la chercheuse canadienne Jianmin Ma et ses collègues.

Plusieurs substances libérées

«Nos résultats indiquent qu'un large éventail de POP ont été relargués dans l'atmosphère de l'Arctique au cours des deux dernières décennies à la suite du changement climatique», soulignent d'ailleurs les chercheurs. Cela confirme que «le réchauffement de l'Arctique pourrait entraîner les efforts destinés à réduire l'exposition de l'homme et de l'environnement à ces produits chimiques toxiques», ajoutent-ils.

La Convention de Stockholm, entrée finalement en vigueur en 2004, visait justement à réduire

ou éliminer progressivement les rejets de douze polluants organiques persistants, dont le DDT, l'hexachlorobenzène (HCB) et le polychlorobiphényle (PCB). Neuf autres substances ont été ajoutées en 2009. Susceptibles d'être transportés sur de longues distances, ces polluants ont pu se déposer et s'accumuler dans les sols et les glaces de l'Arctique sous l'effet des basses températures. Mais le réchauffement ensuite les libère.

Les auteurs de l'étude ont donc analysé l'évolution des concentrations aériennes de plusieurs POP de 1993 à 2009 dans deux stations situées dans l'archipel norvégien de Svalbard et dans le Grand Nord canadien. Tenant compte de la tendance à la baisse sur le long terme, à la suite des restrictions d'usage, ils

ont cherché à évaluer l'influence du changement climatique sur une éventuelle remise en circulation de ces substances hautement toxiques. Ils ont ensuite comparé leurs résultats avec des modèles informatiques simulant les effets du réchauffement du climat sur les concentrations atmosphériques de POP.

Reste à évaluer la quantité de substances chimiques stockées dans la région polaire qui pourrait potentiellement être relarguée. «La prochaine étape est de savoir combien de POP les glaces de l'Arctique renferment, quelle est l'ampleur du relargage et à quelle vitesse», explique Hayley Hung, l'un des chercheurs de l'équipe.

*Le Devoir
Avec l'Agence
France-Presse*

Wapikoni mobile: Ottawa reste muet

MÉLANIE MARQUIS

Le cri du cœur de Manon Barbeau a été entendu par des artistes, des chefs autochtones, des médias québécois et canadiens, mais aussi par des organismes en Bolivie, en France et au Venezuela. Le problème, c'est qu'il ne semble pas avoir résonné jusqu'à Ottawa.

Le mutisme du gouvernement fédéral dans le dossier du Wapikoni mobile, dont le budget annuel a été amputé de moitié par les conservateurs à la fin juin, contraste avec le concert des voix qui s'élève pour défendre la pertinence de ce projet de création audiovisuelle et musicale destiné aux jeunes autochtones.

Depuis que Mme Barbeau, fondatrice et directrice générale du Wapikoni mobile, s'est adressée aux médias pour confirmer que la subvention fédérale de 490 000 \$ avait été abolie, les appuis se multiplient dans les milieux culturels, sociaux, communautaires et politiques.

De meilleurs projets?

Malgré cette levée de boucliers, on se montre peu loquace du côté du gouvernement fédéral. La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada (RHDC), Mme Finley, a refusé à plusieurs reprises de s'entretenir avec La Presse canadienne la semaine dernière.

D'autres projets «répondaient mieux à l'objectif du programme, c'est-à-dire amener les jeunes à acquérir la vaste gamme de compétences et d'expérience de travail nécessaire pour participer au marché du travail», a indiqué le bureau des relations avec les médias du RHDC dans un courriel transmis la semaine dernière.

Un argument que Mme Barbeau balait du revers de la main. Elle reconnaît que le projet est certes «non conventionnel», mais qu'il «a fait ses preuves» en aidant des jeunes à décrocher.

La ministre Finley n'a pas non plus donné signe de vie à l'équipe du Wapikoni mobile, qui a demandé d'obtenir une rencontre avec elle au cours des derniers jours.

«On n'a pas eu de réponse. Rien», indique Mme Barbeau.

Cela fait des mois que l'organisation talonne Mme Finley. Le 18 avril, Mme Barbeau a fait parvenir une lettre à sa sous-ministre adjointe, Joanne Lamothe — qui n'a pas non plus voulu accorder d'entrevue à La Presse canadienne — afin de s'enquérir de l'évolution de la demande de subvention. Silence radio. La sous-ministre Lamothe n'a jamais répondu à Mme Barbeau.

La mauvaise nouvelle, transmise par des employés de Service Canada, est finalement tombée un peu plus de deux mois plus tard, alors même que les roulettes du Wapikoni mobile auraient dû se trouver dans les communautés anishnabé de Kitchisakik, innue de Nutashkua et atikamekw de Wemotaci.

Au ministère fédéral des Affaires autochtones, on n'a pas donné suite à la demande d'entrevue de La Presse canadienne.

Un délai souhaitable

Bien que son ministère ne soit pas responsable du volet financement de l'aventure Wapikoni mobile, le ministre John Duncan est au courant du dossier. Le 3 juillet, lors d'une rencontre, lui et son homologue au provincial, Geoffrey Kelley, en ont discuté.

En entrevue avec La Presse canadienne mardi soir, M. Kelley s'est montré réfractaire à commenter l'attitude de M. Duncan. Il a néanmoins réprouvé le fait que le gouvernement conservateur ait coupé les vivres au Wapikoni mobile sans crier gare. «D'annoncer ça aussi abruptement, je sais qu'il y avait une élection, un nouveau Conseil des ministres à Ottawa, mais malgré tous ces prétextes, je trouve dommage qu'on n'ait pas accordé une autre année à Wapikoni mobile pour s'arranger autrement ou qu'on n'ait pas maintenu le soutien», a-t-il laissé tomber.

Mme Barbeau espère que la question sera abordée à la Chambre des communes lors de la rentrée parlementaire cet automne. La nouvelle roulotte du Wapikoni mobile, subventionnée à hauteur de 300 000 \$ par le ministère de la Culture du Québec, pourra prendre la route dès qu'on lui donnera le feu vert, assure-t-elle.

La Presse canadienne

EN BREF

Ottawa indemnisera les autochtones de Rideau River

Ottawa et les autochtones de Roseau River ont conclu une entente définitive au sujet de 12 terrains revendiqués par les Anishnabés du sud du Manitoba. Ce territoire, qui représentait 60 % de la réserve, a été pris par le gouvernement du Canada en 1903. Ottawa versera 80 millions en guise d'indemnité, ce qui satisfait le chef Terrance Nelson, ainsi que les 2325 membres de la nation, qui ont approuvé l'accord lors d'un scrutin. La Première Nation de Roseau River revendiquait les terrains depuis 1982. — *Le Devoir*

Brutalité: une vidéo rendue publique

Ottawa — Un juge a accepté de rendre publique la vidéo d'une femme qui soutient avoir été brutalisée par des policiers d'Ottawa lors de son arrestation en 2008. Roxanne Carr plaide que son bras a été cassé lorsque les policiers d'Ottawa l'ont épinglée, et affirme avoir été laissée nue dans une cellule, sans soins médicaux. Elle allègue également qu'elle a été traînée par terre, que sa tête a frappé le sol et qu'elle a été fouillée à nue par des policiers. Mme Carr a intenté une poursuite contre le Service de police d'Ottawa. — *La Presse canadienne*

Bienvenue 2010 TK7

Paris — Un petit astéroïde de 300 mètres de diamètre accompagne la Terre dans sa ronde autour du Soleil en la précédant sur son orbite. Cette découverte du premier astéroïde «troyen» de la Terre a été publiée hier dans la revue scientifique britannique *Nature*. Les astéroïdes «troyens» accompagnent une planète dans sa ronde autour du Soleil en la précédant ou en la suivant. L'astéroïde 2010 TK7, qui se trouve à environ 80 millions de kilomètres de la Terre, a été découvert sur l'orbite terrestre. Au cours des 100 prochaines années, il ne devrait pas s'approcher à moins de 24 millions de kilomètres de la Terre, précise la NASA. — *AFP*



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'Institut canadien d'information sur la santé croit que le port du casque à vélo, plus répandu qu'avant, contribue entre autres au nombre moindre de traumatismes crâniens.

Baisse des cas de traumatismes crâniens chez les cyclistes

LIA LÉVESQUE

Le nombre d'hospitalisations en raison de blessures subies à vélo est demeuré stable au cours de la dernière décennie, mais le nombre de traumatismes crâniens a diminué «considérablement» au cours de la même période.

En 2009-2010, 4324 Canadiens ont été hospitalisés en raison d'une blessure liée au cyclisme. Ce nombre est demeuré relativement stable depuis 2001. Il a atteint un sommet de 4731 en 2004-2005 et son niveau le plus bas, de 4028, en 2008-2009.

Pendant la même période, le nombre de traumatismes crâniens liés au cyclisme est passé de 907 à 665.

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), qui vient de dévoiler ces statistiques, croit que le port du casque à vélo, plus répandu qu'avant, contribue au nombre moindre de traumatismes crâniens. Mais il n'est pas le seul facteur.

LICIS souligne que 78 % des cyclistes canadiens qui ont été hospitalisés en raison d'un traumatisme crânien ne portaient pas de casque protecteur au moment de l'accident.

«Oui, il y a eu beaucoup de sensibilisation envers ces blessures, comme au ministère des

Transports et dans les autres organismes de sécurité, qui ont vraiment travaillé là-dessus. Aussi, si on regarde les provinces qui ont établi des lois pour le port du casque chez les enfants, on peut conclure que le casque a eu un effet. Alors, bonne nouvelle!», a conclu en entrevue Patricia Sidhom, chef de section du registre des traumatismes à l'ICIS.

Dans un cas sur quatre, il s'agit d'un accident entre un vélo et une voiture, a précisé Mme Sidhom. Les autres cas se répartissent entre diverses causes, comme une vitesse trop élevée ou une perte d'équilibre.

La Colombie-Britannique frappée

Pour l'année 2009-2010, les plus hauts taux d'hospitalisation à la suite de blessures liées au cyclisme se retrouvaient en Colombie-Britannique et en Alberta, avec des taux de 22,1 et de 15,5 par tranche de 100 000 habitants respectivement.

Les plus bas taux ont été enregistrés en Ontario et en Nouvelle-Écosse, avec des taux respectifs de 9,5 et de 8,1 par tranche de 100 000 habitants.

Le Québec affichait cette année-là un taux de 13 par tranche de 100 000 habitants, comparativement à un taux de 11,1 en 2008-2009.

Six provinces ont rendu le port du casque de vélo obligatoire, certaines pour les jeunes de moins de 18 ans, d'autres pour tous les âges. Il s'agit de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario et de l'Alberta. Le Québec n'a toujours pas rendu le port du casque obligatoire, bien que la question ait été étudiée plus d'une fois.

Dangereux VTT

De façon générale, chaque jour de l'été, 45 Canadiens sont hospitalisés en raison d'une blessure liée à un sport sur roues, un sport nautique ou une activité récréative.

Le nombre de blessures graves qui ont impliqué un véhicule tout-terrain (VTT) a augmenté plus rapidement que celui des blessures graves liées à tout autre type d'activité majeure sur roues ou dans l'eau. Mme Sidhom rappelle que ces véhicules sont «de plus en plus populaires».

En 2009-2010, 3386 hospitalisations en raison de blessures liées au VTT ont été enregistrées au pays. Le nombre n'a pas cessé d'augmenter depuis l'année 2002, alors que 2397 blessures liées au VTT avaient été enregistrées.

Ce sont les jeunes hommes de 15 à 24 ans qui courent le plus de risque de subir des blessures en VTT.

La Presse canadienne

Le cas d'une scientifique tenue au silence soulève la colère

MÉLISSA GUILLEMETTE

Le bâillonnement de la scientifique de Pêches et Océans Canada, Kristi Miller, est inacceptable, selon l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada et le Parti vert.

Selon des informations obtenues par Postmedia News publiées mercredi, le Conseil privé, formé de fonctionnaires qui conseillent le premier ministre, a interdit les entrevues portant sur les recherches de la scientifique, pourtant déjà diffusées en janvier dans le prestigieux magazine *Science*. Elle a découvert pourquoi la population de saumon rouges de Colombie-Britannique est en déclin: un virus. L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, syndicat représentant les scientifiques fonctionnaires, affirme que ce nouveau bâillon du Conseil privé est «inquiétant» puisqu'il est une nouvelle preuve que l'accès aux scientifiques «s'est politisé».

Le président de l'Institut ne croit pas à la justification du Conseil privé, qui affirme que les entrevues avec Kristi Miller pourraient influencer les travaux de la Commission d'enquête sur

le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser qui sont en cours. Ottawa préfère attendre qu'elle se présente officiellement devant la commission Cohen, en août, pour ensuite permettre les entrevues. «Sa découverte a déjà été publiée, je ne vois pas quel est le problème à ce qu'elle en parle aux médias, dit le président de l'Institut, Gary Corbett. Ça ne peut qu'aider la commission. Peut-être que la vraie raison, c'est plutôt que la question des stocks de poisson est politiquement sensible.»

La chef du Parti vert du Canada, Elizabeth May, estime quant à elle que l'attitude d'Ottawa rend peu crédible l'information scientifique émanant du fédéral. «On peut affirmer avec certitude que toute information qui finit par voir le jour a été soigneusement filtrée et édulcorée par les grands pontes des communications à Ottawa», a dénoncé la chef.

Mais le ministre des Pêches et des Océans, Keith Ashfield, persiste et signe: «La position de notre gouvernement est très claire: les enquêtes judiciaires ne se mènent pas par médias interposés. Les éléments de preuve qui peuvent être pertinents pour les conclusions du juge Cohen doivent être gérés par le biais du processus de la commission», a-t-il fait savoir par communiqué, hier soir.

Le cas de Kristi Miller n'est pas unique. En avril dernier, l'Association des rédacteurs scientifiques du Canada signait une lettre ouverte dénonçant la difficulté d'accès aux experts du gouvernement fédéral et une vision «orwellienne» des communications.

Le Devoir

2 DERNIERS
JOURS DE
SOLDES

30% à 70%

Enfants Deslongchamps

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER
OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

Sophie
DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630

VIEUX-MONTRÉAL

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2011-07-27

649	02	03	15	10 compl.	49	09	11	22	45 compl.
	23	41	46			28	41	48	

Prochain gros lot (approx.): 3 500 000 \$

Extra 2359686

Gagnant à vie!

Votre meilleure chance* de gagner 1 000 \$ par semaine à vie!

* Par rapport à l'édition régulière de Gagnant à vie.

En cas de départiel entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS

Comme les Américains



CHRISTIAN RIOUX

Il y a dans le film sur la vie du chanteur d'Ofenbach, *Gerry*, une scène qui mérite à elle seule le détour. Après avoir réuni des milliers de fans au Forum, l'homme à la voix «presque étranglée», comme l'écrivait le poète Gilbert Langevin, s'exclame et dit à peu près: «On l'a fait. Comme les Américains!»

Tel est le leitmotiv de ce film, dont la réalisation et le scénario ne sont malheureusement pas à la hauteur du talent de Gerry Boulet. De ses débuts dans un sous-sol d'église au triomphe du Forum, le p'tit gars de Saint-Jean-sur-Richelieu n'aura eu qu'une obsession: faire comme les Américains! Il fallut même convaincre Gerry Boulet — que Pierre Harel en soit remercié — de chanter en français. Et pourtant, on se dit qu'il fallait un nègre blanc d'Amérique issu d'un autre peuple au destin tragique pour faire ce que les Français n'ont jamais pu accomplir: faire sonner le blues dans la langue de Molière.

En sortant du cinéma pour me retrouver rue Saint-Denis, autour de laquelle rivalisent les festivals tous plus «hénarques» les uns que les autres, je me suis dit que l'époque avait bien changé. Gerry cherchait à secouer sa petite ville tranquille de Saint-Jean-sur-Richelieu. Aujourd'hui, la festivalité aiguë s'est emparée du Québec. Et la cacophonie ambiante ne supporte plus le moindre espace de tranquillité. Dans sa grande naïveté, Gerry a probablement gagné la partie. Plus une manifestation culturelle, pas un spectacle, pas un chanteur qui ne nous tombe dessus comme une tonne de briques. Comme les Américains!

Est-ce pour cette raison que certains bombent le torse et se vantent jusqu'à plus soif de la venue de Metallica sur les Plaines, de U2 à l'hippodrome et de Sir Paul au Centre Bell? Qu'on me comprenne bien. Metallica, U2 et McCartney parcourent le monde. Il n'y a donc pas à se surprendre qu'ils passent par chez nous et que des milliers de personnes participent à ces grands-messes rock qui ont depuis longtemps remplacé les processions de la Fête Dieu.

Mais le Québec est probablement le seul endroit du monde à en faire un tel plat, comme a courageusement osé le dire le professeur de philosophie Jean Laberge dans une lettre au *Devoir*. Je m'explique. À Paris, à Rome ou à Berlin, ces grandes productions passent plusieurs fois par année. Mais elles font rarement la une des médias généralistes. On en parle évidemment dans les pages culturelles et les médias spécialisés.

Ici, dès qu'une grande vedette anglo-saxonne débarque, le grand chœur des colonisés se répand en courbettes. C'est comme si Metallica nous faisait une faveur inestimable. Comme si les nouveaux dieux nommés Bono ou Lady Gaga nous avaient désignés comme le nouveau peuple élu. Que Sir Paul prononce quelques mots en français sur scène et c'est le délire. Voilà qu'une armée de chroniqueurs et d'animateurs le remercient d'avoir daigné parler la langue de l'autochtone. Pourtant, il n'y a rien de surprenant à ce qu'un lord anglais parle français, comme une grande partie des élites du Royaume-Uni, où l'on parle plus et mieux français qu'à Toronto.

Partout où il va, Paul McCartney prononce quelques mots en allemand, en chinois ou en slovène, et cela n'étonne personne. Sauf ici, où nous avons poussé le mépris de nous-mêmes jusqu'à ne plus juger de notre réussite culturelle qu'à l'aune du regard des autres. C'est ce que disait à une autre époque Hubert Aquin. L'auteur de *La Fatigue culturelle du Canada français* reprochait à Pierre Trudeau d'engager ses compatriotes dans une spirale infernale où, au lieu d'assumer leur héritage pour ce qu'il était, ils devaient se rendre «indispensables» au Canada. Bref, ne plus exister qu'à travers le regard de l'autre. Cinq-trente ans plus tard, Aquin ne serait peut-être pas étonné de nous entendre nous vanter à ce point de la venue de quelques grandes vedettes rock ou, ce qui revient au même, des fabuleux succès à l'étranger du Cirque du Soleil. Toujours le regard de l'autre.

En passant, il faut tout un culot pour prétendre comme on l'a fait qu'assister à un concert d'une icône du rock anglo-saxon relève de l'«ouverture sur le monde». Je n'ai rien contre les 100 000 spectateurs de Metallica. Mais convenons qu'ils ne sont pas allés découvrir l'œuvre d'un poète africain méconnu, ni celle d'un obscur rocker catalan. Ils sont simplement allés entendre le prêt-à-consommer de la gigantesque machine du show-biz anglo-saxon. Un «produit culturel» dans le vrai sens du terme, qui tourne à plein régime sur les radios du monde au détriment de centaines d'artistes locaux méconnus dont la découverte relèverait, elle, justement, de la véritable «ouverture à l'autre».

Mais pour s'ouvrir, dirait Aquin, il faut peut-être commencer par cesser de ne mesurer nos succès qu'en fonction des autres. Et mettre un terme à ce désir, en partie suicidaire, qui consiste à toujours vouloir faire comme les Américains. «J'sais pas si c'est moé / Qui est trop p'tit / P't'être ben qu'le vent m'emporte / J'sais pas si c'est moé / Qui est trop grand / P't'être ben qu'j'mélange / La vie pis les vues», disait Gerry Boulet. La chanson s'appelait *Faut que j'me pousse*. C'est d'ailleurs ce que fera l'auteur de cette chronique jusqu'au mois de septembre.

crioux@ledevoir.com

Présidence du Parti libéral du Canada

Sheila Copps veut «ranimer» son parti

L'ex-députée veut davantage «rallier les troupes» que «faire des politiques parlementaires»

MÉLISSA GUILLEMETTE

C'est pour «rallier les troupes» et sortir le parti de l'«ombre» que l'ancienne vice-première ministre de Jean Chrétien, Sheila Copps, veut briguer la présidence du Parti libéral du Canada (PLC).

La défaite historique des libéraux au dernier scrutin a convaincu Sheila Copps de tenter de revenir travailler pour la bannière sous laquelle elle a été élue pendant 20 ans, a-t-elle expliqué en entrevue à RDI, confirmant la rumeur qui circulait depuis mercredi. L'ancienne députée de Hamilton-Est souhaite «réanimer» le PLC pour éviter à tout prix qu'il «meure». «Après les dernières élections, je me suis dit que si nous voulons survivre, c'est le moment de sortir de l'ombre et de faire quelque chose, et c'est ce que j'essaie de faire avec d'autres militants et d'autres candidats possibles à la présidence.» Un «gros» défi, a-t-elle reconnu.

Lorsque Sheila Copps a quitté la politique en 2004, elle affirmait prendre une pause temporaire et assurait qu'elle serait de retour sur la scène politique. Mais ce n'est finalement pas son travail de députée qui lui a manqué, surtout pas les «politicailleries». «Il faut admettre que la colline

parlementaire ne m'a pas trop manqué. [...] C'est peut-être plus de mes forces, de rallier les troupes que de faire des politiques parlementaires.»

Si elle est élue à la présidence lors du congrès du parti en janvier, Sheila Copps travaillera justement à rétablir l'image d'un parti ouvert et transparent où tous les militants sont entendus. Il faut se concentrer à rendre le parti plus intéressant aux yeux du public, a dit Mme Copps, mais aussi aux yeux des militants libéraux, rappelant que le nombre de membres du parti a fondu comme neige au soleil ces derniers mois. «Il faut faire venir plus de monde. [...] Je pense que les dernières élections, c'était la période où le parti était le moins transparent. On a eu des nominations pas trop ouvertes, on a eu des courses à la chefferie avec un seul candidat. Les gens qui sont les militants ont le droit de s'exprimer», d'autant plus que la technologie facilite les coups de sonde.

L'ancienne ministre de l'Environnement et du Patrimoine canadien souhaite aussi voir de nouveaux visages parmi les partisans libéraux. «On

a manqué le bateau par rapport aux jeunes, par exemple.» Le parti doit investir davantage de temps sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter, a-t-elle dit, toujours sur les ondes de RDI.

Bref, le PLC a besoin d'une réforme de sa structure et de ses méthodes, selon Sheila Copps. «Souvent, nous avons cru que puisque nous avons fait [les choses d'une certaine façon] depuis 50 ans, c'est toujours bon, mais ce n'est pas le cas.» Elle a toutefois une grande confiance en Bob Rae, le chef intérimaire du parti.

L'actuel président du PLC, Alfred Apps, a déjà indiqué qu'il ne chercherait pas à conserver son poste lors du congrès de janvier.

Les anciens députés libéraux Siobhan Coady (Saint-Jean-Sud-Mount Pearl), Mark Holland (Ajax-Pickering) et Alexandra Mendes (Brossard-La Prairie) pourraient également se lancer dans la course à la présidence à venir.

Le Devoir

LES COULEURS DES HABITATIONS JEANNE-MANCE



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

LA MISE en beauté des Habitations Jeanne-Mance est officiellement terminée. À l'occasion du 50^e anniversaire du complexe de logements à prix modique, en 2009, l'organisme MU et la Corporation d'habitation Jeanne-Mance avaient lancé un projet d'art public qui a commencé avec les Saisons montréalaises, qu'on a tranquillement pu voir apparaître sur les murs des habitations du boulevard de Maisonneuve. Cette œuvre de quatre murales qui illustrent les saisons dans la métropole a été réalisée par deux artistes américains, Phillip Adams et David Guinn. Puis une cinquième murale, nommée la Spirale des possibles, été conçue par 500 résidents des habitations à loyer modique et les artistes Laurence Petit et Christian Robert de Massy. Elle est faite de 2000 pieds carrés de céramique. Ces cinq nouvelles murales ont été inaugurées hier.

Liste des criminels de guerre

Mésentente sur le passé criminel du Congolais arrêté

JENNIFER DITCBURN

Ottawa — Le Congolais arrêté cette semaine, après la publication de sa photographie sur un site de personnes recherchées, était considéré par le Canada comme un ex-membre de forces armées brutales de régimes qui avaient été au pouvoir dans son pays d'origine.

Mais le président de la Communauté congolaise de Montréal affirme que cet homme, Abraham Bahaty Bayavuge, n'avait été qu'un simple fonctionnaire dans le gouvernement de Laurent-Desiré Kabila, en République démocratique du Congo. «[Abraham Bahaty Bayavuge] n'a jamais été impliqué dans des crimes au Congo [...]», a affirmé, hier, Jean-Marie Mousenga au cours d'une entrevue avec La Presse canadienne.

Le président de la Communauté congolaise de Montréal a expliqué que M. Bayavuge avait indiqué, à son arrivée au Canada, qu'il avait occupé un poste d'informaticien pour le gouvernement de son pays. Mais selon M. Mousenga, les personnes qui ont travaillé dans un gouvernement jugé dictatorial sont automatiquement associées par le Canada aux crimes qui ont été commis.

En 2004, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) a refusé la demande de statut de réfugié de M. Bayavuge, faisant valoir que le requérant avait été un membre des forces de sécurité de Kabila et de

celles du régime de Mobutu. Une mesure de renvoi a ensuite été ordonnée contre M. Bayavuge. Ce dernier a interjeté appel, mais a perdu sa cause, en 2006, en Cour fédérale, parce qu'il n'était pas parvenu à prouver les risques auxquels il serait exposé en retournant en République démocratique du Congo.

Les autorités ont ensuite perdu la trace de M. Bayavuge, qui a été retrouvé mercredi, à Ottawa.

Hier, le ministre fédéral de la Sécurité publique, Vic Toews, et son collègue de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, Jason Kenney, ont annoncé l'arrestation d'Abraham Bahaty Bayavuge, dont la dernière adresse connue est à Montréal.

Il y a une semaine, le gouvernement fédéral publiait sur Internet une liste de 30 personnes se trouvant illégalement au pays et qui sont soupçonnées d'avoir participé à des crimes de guerre ou à des crimes contre l'humanité dans leur pays d'origine. Depuis cette publication, cinq hommes ont été arrêtés grâce à l'aide des citoyens, des arrestations chaque fois annoncées par les ministres Toews et Kenney eux-mêmes.

Des défenseurs des droits de la personne soutiennent que le gouvernement canadien abdique ses responsabilités en expulsant les suspects plutôt qu'en décidant de les poursuivre ici.

La Presse canadienne

Chef intérimaire officielle du NPD

Turmel veut forcer Harper à rendre des comptes

Ottawa — Nycote Turmel reconnaît qu'elle aura «de grands souliers à chauffer» en succédant temporairement à Jack Layton à la tête du Nouveau Parti démocratique (NPD), mais elle assure qu'elle a l'intention, avec le soutien de son caucus, de «forcer le gouvernement de Stephen Harper à rendre des comptes».

La plus haute instance du parti, le conseil fédéral, a officiellement entériné hier matin la nomination de Mme Turmel à titre de chef intérimaire, comme l'avait recommandé le chef du NPD. Jack Layton a annoncé lundi son retrait temporaire afin de concentrer ses énergies à lutter contre de nouvelles tumeurs cancéreuses apparues au cours des dernières semaines.

«J'ai la chance et le plaisir de travailler avec un caucus qui m'appuie», a déclaré la députée de Hull-Aylmer à l'issue du conseil, plaidant que l'équipe de députés néodémocrates est prête à faire face à «toutes les circonstances» dans l'«optimisme» et dans «l'espoir».

La chef intérimaire a rapidement été appelée à défendre ses qualités de leader alors qu'un journaliste lui a demandé si elle avait ce qu'il faut pour occuper le poste de chef de l'opposition officielle à Ottawa. «J'ai été élue et choisie par le parti unanimement pour occuper cette fonction, a-t-elle fait valoir. Oui, je viens d'un milieu syndical, mais je viens aussi d'un milieu où la justice et l'importance de travailler pour les Canadiens et les Canadiennes est importante.»

Ses pairs s'étaient effectivement rangés derrière elle, mercredi, lors du caucus de la formation politique. À l'issue de la rencontre, elle avait déclaré qu'elle était «très honorée», tout en vantant l'unité du caucus néodémocrate, qui entend bien «continuer le travail».

Hier, la chef a précisé que ce travail consisterait principalement à répondre aux attentes des citoyens qui ont accordé leur confiance au NPD, en se préparant à «défaire le programme de droite d'un gouvernement conservateur» lors de la rentrée parlementaire, cet automne.

Mme Turmel, qui s'est exprimée dans les deux langues officielles lors de son point de presse et pendant la période de questions, a été questionnée par un journaliste anglophone sur son niveau de maîtrise de l'anglais. «Je crois être en mesure de faire le travail», a-t-elle répondu.

Ancienne présidente nationale de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Nycote Turmel est une néophyte en politique. Elle a été élue pour une toute première fois lors du scrutin du 2 mai dernier.

Elle occupera les fonctions de chef intérimaire du parti jusqu'au 19 septembre prochain. Si Layton devait prolonger son absence, Mme Turmel continuerait à garder le fort, a précisé le parti mercredi.

La Presse canadienne



BLAIR GABLE REUTERS

La plus haute instance du NPD, le conseil fédéral, a officiellement entériné hier matin la nomination de Nycote Turmel à titre de chef intérimaire.

ACTUALITÉS

Rapport du CRTC

La croissance d'Internet et de la téléphonie sans fil ne s'essoufle pas

LIA LÉVESQUE

La croissance de l'Internet et de la téléphonie sans fil reste soutenue au pays, selon le plus récent rapport du CRTC.

Pas moins de 25,8 millions de Canadiens étaient abonnés au sans-fil, en 2010, comparativement à 23,8 millions en 2009, une hausse de 8,5 %.

Et environ neuf millions de foyers canadiens étaient abonnés aux services Internet à large bande, soit une hausse de 9,2 %, indique le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans son Rapport de surveillance sur les communications dévoilé hier.

Les anglophones ont passé 17,1 heures par semaine sur Internet, et les francophones 12,7 heures.

Selon le rapport, les Canadiens se servent avec avidité de leur accès Internet. «Au cours de l'année 2010, l'utilisateur moyen des services à large bande de résidence a téléchargé 14,8 gigaoctets de données par mois, ce qui équivaut à 20 films», résume le CRTC dans son rapport.

Les anglophones ont passé 17,1 heures par semaine sur Internet, et les francophones 12,7 heures.

Le nombre d'abonnés aux services Internet résidentiel s'est établi à 10,4 millions en 2010.

28 heures de télévision par semaine

En matière de télévision, en 2010, les Canadiens avaient accès à 716 chaînes, dont 116 sont en français. Environ 71 % des Canadiens étaient abonnés à la télévision par câble, 25 % à la diffusion par satellite et 4 % à la télévision par protocole Internet. Il y avait également 8,8 millions d'abonnés à la télévision numérique en 2010, comparativement à 7,6 millions en 2009.

Les Canadiens ont écouté en moyenne 28 heures de télévision par semaine, comparativement à 26,5 heures en 2009. Le CRTC attribue cette hausse à «l'utilisation d'un nouvel outil de mesure plus précis».

L'écoute de la télévision en ligne commence à percer. En 2010, les anglophones ont écouté 2,6 heures de contenu télévisuel en ligne par semaine, et les francophones 1,5 heure.

1208 postes de radio

Pour ce qui est de la radio, les Canadiens avaient accès à 1208 postes de radio, dont 266 en français. Les Canadiens ont passé en moyenne 17,6 heures à écouter la radio, comparativement à 17,7 heures en 2009.

Les stations de radio privées ont accaparé 79,2 % de l'auditoire radiophonique, celles de Radio-Canada 13,3 % et les autres 7,4 %.

L'écoute de la radio sur Internet augmente de plus en plus, les Canadiens des deux langues officielles ayant passé 4,8 heures par semaine à l'écouter.

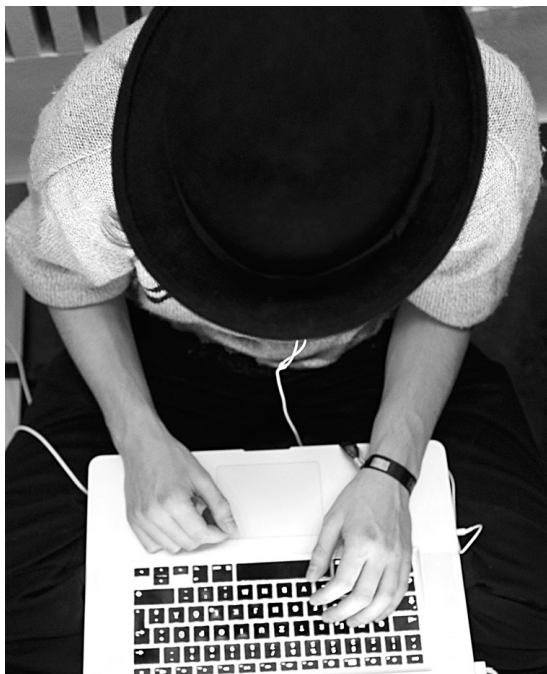
Des revenus en hausse

En ce qui a trait aux revenus, ce sont les services Internet à large bande et les services de téléphonie sans fil qui ont fait le plus fructifier les revenus des entreprises de ce secteur.

Ainsi, les revenus globaux de l'industrie ont augmenté de 55,3 milliards à 57,4 milliards entre 2009 et 2010. Plus précisément, les revenus provenant des services de télécommunication sont passés de 41 milliards à 41,7 milliards en 2010, une hausse de 1,8 %. A titre de comparaison, les revenus de la radiodiffusion se sont établis à 15,7 milliards, une hausse de 8,9 %.

Les revenus globaux de la télévision commerciale sont passés de 5,48 milliards à 6,05 milliards. Ceux de la télévision traditionnelle privée ont atteint 2,15 milliards. Les revenus publicitaires et autres des stations de télévision traditionnelles de Radio-Canada ont atteint 450 millions. Les revenus de la télévision payante, spécialisée et à la carte, ainsi que de la vidéo sur demande sont passés de 3,11 à 3,46 milliards entre 2009 et 2010.

La Presse canadienne



THOMAS PETER REUTERS

Le nombre d'abonnés aux services Internet résidentiel s'est établi à 10,4 millions en 2010.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Montréal sous l'œil des touristes

Si les visiteurs aiment l'exotisme de la langue et le multiculturalisme de la ville, ils restent surpris de l'indifférence devant les sans-abri

L'été, c'est le temps des grands voyages à l'étranger. Sauf pour ceux qui n'ont pas l'occasion ou les fonds pour partir. Une solution s'annonce: s'évader un week-end et découvrir sa propre ville, comme un touriste, dormir à l'auberge et découvrir les tendances.

PHILIPPA DUCHASTEL DE MONTRouGE

Quelques petites choses dans un sac: une brosse à dents, des boxers pour la nuit, des vêtements pour le lendemain et l'outil essentiel du touriste au XXI^e siècle, l'incontournable téléphone intelligent.

Pour réintégrer son âme de voyageur, rien de mieux que de passer une nuit à l'auberge de jeunesse et deux jours à visiter sa ville. À deux pas de la gare d'autocars, classée sixième au monde par le site *Hostelworld.com*, l'auberge Montréal Central est une aubaine à 27 \$ pour une place dans une chambre-dortoir de huit personnes. Les croissants maison au petit-déjeuner sont un délice et seul le parfum du voyage est moins agréable: un amalgame d'odeurs de petits pieds, de bagages et de serviettes qui séchent.

Huit touristes se rencontrent donc pour échanger en fin de journée, et ça donne un mélange d'impressions. De la ville. Des gens. De ce qu'il faut voir. Et ça s'arrose, évidemment.

Premier constat, les Américains ne comprennent pas la langue parce que souvent unilingues et les Européens francophones ne s'y retrouvent guère davantage, dans ce parler «québécois». Il faut du temps pour se faire l'oreille, et le temps, c'est justement ce qui manque aux touristes.

Paradoxalement, c'est la francophonie qui a attiré ces touristes. «*Cinq heures de route de Boston, on peut se dépayser sans se ruiner*», dit Nathan Mizrachi, originaire de Panama, maintenant étudiant à Boston. Pour faire un vrai voyage, il faut que la langue «ne soit pas la nôtre», ajoute Omri, un ami d'école de Nathan, un peu plus timide. Alors que Boston est souvent perçue comme une ville américaine au cachet européen, selon lui Montréal ne souffre pas du tout de la comparaison.

Montréal sous terre

Outre la multitude de festivals, que tous apprécient, la ville souterraine les fascine. Plus de 30 kilomètres de passages souterrains, pour Avril, «c'est hallucinant». En Ir-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les touristes rencontrés par *Le Devoir* ont remarqué que les Montréalais, qu'ils croyaient «plus socialistes», passaient devant les sans-abri sans les voir.

lande, il n'y a que les mines qui sont sous terre, les maisons n'ont pas de sous-sol, raconte-t-elle. L'idée de se promener sous la ville l'émerveille donc. Dans la chaleur extrême qui frappe la ville à ce moment-là, c'est également une façon aussi de se rafraîchir. Certains sont toutefois déçus de découvrir que la ville souterraine n'est qu'une suite interminable de commerces.

Pour Nathan, Montréal est une ville «tout-en-un». «Un peu comme un Walmart», lance-t-il à la blague, conscient que la comparaison risque de choquer. «Walmart a tout ce que tu veux, quand tu veux. Montréal, c'est pareil: du chinois, du mexicain, de l'italien.» Parle-t-il des restaurants ou du mélange culturel? «Les deux.»

Car Montréal est visiblement multiculturelle. Tous semblent aimer ce tohu-bohu. Pour Lucio Von-Rocha, qui a grandi au Brésil mais vit en Angleterre depuis des années, c'est le mélange du français et de l'anglais qui fait notre charme. «Les gens ici sont aussi très ouverts et chaleureux», constate-t-il. «Pas prétentieux», ajoute Nathan, qui a toujours son mot à ajouter. Pour lui, le quartier gai, avec ses bars comme Chez Mado, constitue une attraction en soi.

Un point négatif: «C'est sale.» En fait, ce sont surtout les québécois et les sans-abri qui frappent l'imaginaire. «Des bums partout», constate Ben Simoni, un Israélien. Trois, quatre, cinq à chaque coin de rue. Assis. Debout. Pancarte. Chapeau. Chien. Même avec des enfants! Agressifs ou passifs. «Et

sales», lance Nathan.

Le pire, ce sont les Montréalais qui passent sans les voir. Les jeunes visiteurs l'ont remarqué: le filet social est troué. Les jeunes Américains nous croyaient «plus socialistes, plus humanitaires».

Garder le contact

À l'auberge, c'est le bouche à oreille qui permet de découvrir Montréal. Les «As-tu vu? Viens-tu? Faut vraiment voir...» sont une bonne façon de découvrir la ville et de planifier son voyage. Internet, le cellulaire et le portable ont aussi changé l'esprit du voyage. Ça permet de moins planifier. Sur place, une petite recherche sur Google remplace bien des guides Michelin ou Lonely Planet. On s'aventure, on découvre, on se couche.

Le lendemain, les bagages sont faits. Certains restent, d'autres partent voir ailleurs. On promet de garder contact. Courriels et statut Facebook, tout le monde sait qui fait quoi, où. Le mal du pays est moins aigu. D'ailleurs, cette semaine, Avril est à Vancouver, Lucio rend visite à sa famille à Toronto, Nathan et Omri sont de retour à la maison. Et aux murs virtuels, mille et une photos éternisent chaque moment passé à Montréal. «Je me souviens», lance Lucio avec son accent anglais très prononcé, visiblement fier de son jeu d'esprit.

Le Devoir

Un groupe réclame des sites d'injection supervisée partout au Canada

Vancouver — Des sites d'injection supervisée devraient être ouverts dans toutes les régions du pays afin de freiner la propagation des virus de l'hépatite B et C, soutient une coalition qui réclame une approche plus énergique dans la lutte contre ces maladies infectieuses.

Le Canada fait piètre figure dans ce dossier, estime la Coalition canadienne des organisations vouées à l'hépatite B et C, qui déplore que toutes les régions ne bénéficient pas des mêmes ressources.

Le problème de coordination des ressources est particulièrement criant à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nunavut, dans les Territoires-du-Nord-Ouest, ainsi que dans l'ensemble des pénitenciers canadiens, indique la coalition dans un rapport publié hier.

«Les gouvernements manquent essentiellement à leur devoir en ce qui a trait à la population incarcérée», tranche la coalition dans son bulletin. Un résumé de ce document a été transmis aux

ministres de la Santé, aux premiers ministres provinciaux et territoriaux et au premier ministre du Canada.

«Ils laissent passer une occasion de traiter une population à risque très élevé, de prévenir la transmission et d'éduquer cette population, limitant ainsi la propagation de l'hépatite virale et d'autres maladies infectieuses. Il n'y a aucune cohérence d'un établissement à un autre», peut-on lire dans le rapport.

Selon la coalition, toutes les régions devraient non seulement ouvrir davantage de sites d'injection supervisée, mais également se doter de cliniques où l'on distribue de la méthadone et des seringues.

Les gouvernements doivent faire preuve d'une «vision plus globale» s'ils espèrent s'attaquer aux conséquences néfastes de la consommation de drogue et des politiques en matière de toxicomanie, ajoute la coalition.

Vancouver est la seule ville en Amérique du

Nord où l'on retrouve un site d'injection supervisée, connu sous le nom d'Insite, que le gouvernement conservateur tente de fermer. La cause est actuellement devant la Cour suprême du Canada.

Les hépatites B et C peuvent causer le cancer du foie ou entraîner de sérieux dommages au foie, nécessitant parfois une greffe d'organe. C'est la raison pour laquelle la coalition invite le gouvernement fédéral à «jouer un rôle plus actif dans les campagnes de don d'organes».

La coalition demande au gouvernement canadien d'améliorer l'accès aux programmes de soins. «Il est évident qu'il y a encore trop de personnes non diagnostiquées et non traitées pour [l'hépatite C]. Le dépistage selon l'âge ainsi que les risques doit être mis en application», stipule le rapport.

Elle recommande également d'inclure l'hépatite B sur la liste des maladies à déclaration obligatoire de Santé Canada, tout comme l'est l'hépatite C.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Aider Haïti pour apprendre sur Haïti

Douze cégépiens s'envolent vers la Perle des Antilles pour aider à la construction de maisons

Haïti, c'est une terre ravagée par un séisme et une instabilité politique, qui se relève tant bien que mal. C'est aussi la terre de la première aventure de coopération internationale qu'embrasseront 12 cégépiens des quatre coins du Québec qui atterriront aujourd'hui à Port-au-Prince. *Le Devoir* les a rencontrés la veille de leur départ et les reverra à leur retour, dix jours plus tard, afin qu'ils partagent leurs coups de cœur et leurs plus fortes images.

LISA-MARIE GERVAIS

«**T**out le monde me dit de ne pas y aller!», lance à la cantonade Rachida Khadar, du collège Ahuntsic, lors d'une journée de formation de groupe sur la coopération internationale. Jusqu'à l'infirmière qui l'a vaccinée, la mettant en garde contre le choléra, la bactérie *E. Coli*, la malaria... Mais rien ne décourage la jeune étudiante en technique d'intervention en délinquance de 22 ans, qui aidera à bâtir des maisons préfabriquées pour des familles haïtiennes. «*Moi, je veux voyager toute ma vie. J'ai envie de connaître la culture haïtienne, les gens. Je n'ai pas beaucoup d'argent, mais j'ai des bras et de la volonté*», poursuit-elle.

À l'instar de 11 autres camarades, Rachida a été sélectionnée, parmi une centaine de candidats, pour faire partie de l'aventure d'Étudiants axés sur le monde (EAM), un organisme qui planifie chaque année un voyage de coopération dans un pays en développement pour des cégépiens. Le stage est financé par la moitié d'un montant d'environ 40 000 \$ amassé grâce aux dons d'un dollar par étudiant que fait cha-

cune des associations collégiales. Le reste de la somme est réparti entre différents projets de développement durable.

L'ONG répondante travaille à rendre les populations locales aptes à s'organiser elles-mêmes. «*Nous, on vient donner un coup de main à l'étape de la construction des maisons*», a expliqué Sonia Palato, une étudiante de l'Université du Québec à Montréal accompagnatrice du groupe des 12, qui prêtera main-forte aux habitants de Canaan, à 8 km de Port-au-Prince. De terrain vacant et désert, l'endroit est devenu un immense camp de réfugiés où 30 000 Haïtiens sans-abri sont venus planter leurs tentes après le séisme de janvier 2010.

Samantha Roy, du cégep de Rivière-du-Loup, avoue avoir tout à apprendre d'Haïti. «*Tout ce que je sais, c'est qu'ils sont Noirs et qu'on y parle français*», note-t-elle. Mue par une profonde curiosité, elle y va justement pour connaître, comprendre. *Idem* pour Julie Durand de Jonquières, qui s'intéresse à la politique. «*Quand un peuple est instruit, il a plus de pouvoir sur ses actions. J'ai l'impression que le gouvernement haïtien ne se soucie pas de ce que le peuple pense et veut*», déplore-t-elle.

Gabriel David, du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, met



Douze cégépiens des quatre coins du Québec et leurs accompagnateurs s'en vont en Haïti dans le cadre de l'aventure d'Étudiants axés sur le monde (EAM), un organisme qui planifie chaque année un voyage de coopération dans un pays en développement. Le groupe prêtera main-forte aux habitants de Canaan, à 8 km de Port-au-Prince.

en garde contre les idées reçues. «*Le cliché de l'Haïtien violent existe. Mais je suis sûr que ce sont des gens pacifiques, avancé-t-il. Oui, la situation est grave en ce moment, mais ce n'est pas le chaos 24 heures sur 24, comme le montrent les médias.*»

Entre curiosité et appréhension

N'empêche, ayant encore en tête la violence et les rapt, les parents de Ketsia Morand,

d'origine haïtienne, se sont montrés réticents à ce que leur fille fasse le voyage. «*Mais j'ai toujours voulu aller sur la terre d'où je viens*», dit-elle, ravie de l'expérience qu'elle s'apprête à vivre. Johanna Ménelas, également d'origine haïtienne, craint un accueil mitigé de ce peuple fier. «*Peut-être qu'ils vont trouver ça bizarre de voir débarquer des étrangers pour venir les aider*», fait-elle remarquer.

Catherine Sylvestre, du cégep de Saint-Hyacinthe, croit, pour sa part, que le groupe a plus de leçons à recevoir qu'à donner. «*Il y a une partie égoïste à ce voyage. On y va pour le choc culturel, pour pouvoir dire qu'on est donc bien chez nous en revenant. Mais il faut essayer de s'oublier un peu et s'investir dans notre mission. Il faut que les Haïtiens voient notre présence comme un geste de solidarité, un signe qui leur dit qu'ils ne sont pas seuls.*»

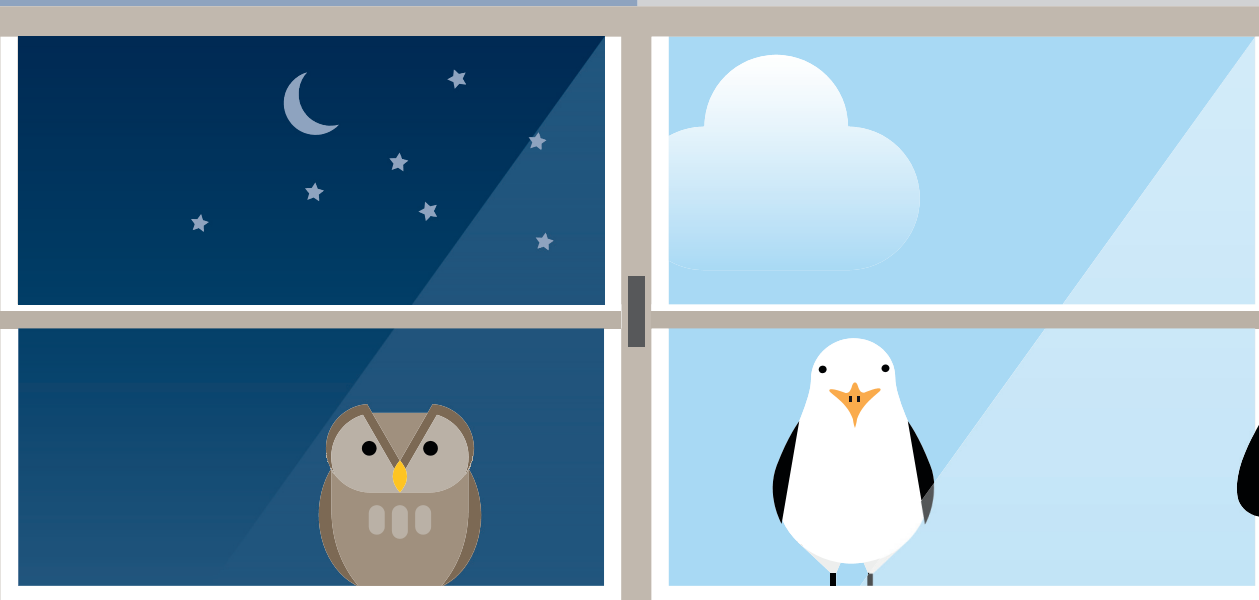
Thalissa Baptiste, une Haïtienne d'origine du collège Ahuntsic qui n'a pratiquement jamais tenu un marteau, compte bien se dépayser à souhait. «*Je n'ai jamais rien construit, mais je ferai ce qu'on me dira de faire. Un plancher, un toit. De toute façon, j'y vais pour me déraciner et offrir mon aide. Pas pour penser à moi.*»

Le Devoir

20 vols par jour pour Toronto. Prêts ? Partez !

Lève-tôt ? Couche-tard ? Ne cherchez pas midi à quatorze heures, Porter a la meilleure fréquence entre Montréal et l'aéroport du centre-ville de Toronto. Toujours un vol à la bonne heure pour faire votre bonheur.

porter
raffinée sur toute la ligne



Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 3 août.

Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

TORONTO 20 par jour 132 \$*	HALIFAX 2 par jour 192 \$*	ST. JOHN'S 1 par jour 227 \$*	SAULT STE. MARIE 175 \$*	SUDBURY 195 \$*	THUNDER BAY 196 \$*	WINDSOR 176 \$*	BOSTON 250 \$*
CHICAGO 250 \$*	MYRTLE BEACH Dès le 8 septembre 296 \$*	NEW YORK 186 \$*	Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.				

* Réservez avant le 3 août 2011 pour vos trajets avant le 15 décembre 2011. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

** Les tarifs aller simple en classe Fixe incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

LES MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	198 575	13 047,78	+15,11	0,1	Matériaux	94 611	413,44	-1,13	-0,3
S&P TX20	66 471	718,88	-0,83	-0,1	Immobilier	2 971	207,24	+0,27	0,1
S&P TX60	94 634	740,82	+0,66	0,1	Télécoms	3 704	96,75	+0,61	0,6
S&P TX60 Cap.	94 634	819,20	+0,73	0,1	Serv. collect.	1 858	221,70	+2,61	1,2
Cons. de base	3 613	204,90	+0,28	0,1	Métaux/minerais	14 195	1 392,42	-0,62	-0,0
Cons. discrét.	7 886	91,28	+1,63	1,8					
Énergie	47 014	313,14	-1,80	-0,6					
Finance	14 814	181,52	+0,72	0,4					
Aurifère	65 334	381,27	-1,51	-0,4					
Santé	454	59,21	-0,15	-0,3					
Tech. de l'info	3 816	30,05	+0,09	0,3					
Industrie	10 745	111,47	+0,63	0,6					

TSX CROISSANCE

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
TSX Venture	73 067	1 983,95	-1,83	-0,1

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé sans grand mouvement alors que la frustration des investisseurs persistait quant à l'incapacité des législateurs américains de s'entendre sur un relèvement du plafond de la dette. Le TSX a chuté d'environ 450 points cette semaine, au cœur de craintes de voir le gouvernement américain se retrouver en défaut de paiement.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------

CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	29,76	-0,21	-0,70	198	20,21	30,76
Astral Media	ACM.A	36,48	-0,36	-0,98	25	35,01	42,80
Canadian Tire	CTC.A	58,62	-0,06	-0,10	133	53,00	68,93
Cogeco	CCA	48,08	1,13	2,41	39	34,22	48,08
Corus	CJR.B	21,50	0,24	1,13	386	18,69	23,78
Jean Coutu	PJC.A	12,16	0,31	2,62	1 390	8,41	12,16
Loblav	L	36,99	-0,12	-0,32	160	36,88	44,98
Magna	MG	46,59	0,98	2,15	517	37,26	61,65
Metro	MRU.A	47,85	0,13	0,27	152	42,11	49,55
Quebecor	QBR.B	30,50	0,25	0,83	28	30,20	39,62
Rona	RON	11,05	0,05	0,45	66	10,80	15,48
Saputo	SAP	45,75	-0,18	-0,39	127	31,06	49,05
Shaw	SJR.B	21,38	0,38	1,81	564	19,10	23,50
Shoppers Drug Mart	SC	40,48	-0,19	-0,47	507	34,11	42,53
Tim Hortons	TH	45,62	1,11	2,49	367	34,74	48,74
Transat A.T.	TRZ.B	10,02	-0,08	-0,79	23	9,92	19,97
Yellow Media	YLO	2,16	0,02	0,93	2 674	1,99	6,46

ÉNERGIE

Cameco	CCO	25,91	0,07	0,27	663	22,64	44,28
Canadian Natural	CNQ	39,23	-0,25	-0,63	1 889	31,97	50,50
Canadian Oil Sands	COS	26,55	0,00	0,00	1 459	24,24	33,94
Enbridge	ENB	31,24	0,53	1,73	1 066	24,25	32,74
EnCana	ECA	28,27	0,05	0,18	1 512	27,70	34,25
Enerplus	ERF	30,21	0,28	0,94	436	23,07	32,83
Nexen	NXY	22,27	-0,20	-0,89	2 460	18,33	27,11
Pengrowth Energy	PGF	12,39	0,07	0,57	311	9,86	13,96
Pétrolière Impériale	IMO	42,50	-0,43	-1,00	715	36,95	54,00
Suncor Energy	SU	37,09	-1,05	-2,75	5 314	31,08	47,27
Talisman Energy	TLM	17,99	-0,76	-4,05	10 288	16,47	24,82
TransCanada	TRP	40,04	0,19	0,48	723	35,49	43,72

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM	73,61	0,86	1,18	961	66,23	85,56
B. de Montréal	BMO	60,63	-0,75	-1,22	1 502	54,35	63,94
B. Laurentienne	LB	43,68	0,57	1,32	29	42,60	55,87
B. Nationale	NA	75,80	-0,79	-1,03	677	54,85	81,98
B. Royale	RY	52,05	0,72	1,40	2 653	48,85	61,53
B. Scotia	BNS	54,90	0,08	0,15	1 634	49,00	61,28
B. TD	TD	77,09	0,09	0,12	1 692	68,25	86,82
Brookfield Asset	BAM.A	30,15	0,19	0,63	563	25,40	33,95
Cominar Real	CUF.UN	22,60	0,13	0,58	38	19,40	23,00
Corp. Fin. Power	PWF	28,28	0,17	0,60	335	27,17	31,98
Fin. Manuvie	MFC	15,34	0,19	1,25	2 030	11,27	19,29
Fin. Sun Life	SLF	26,80	0,20	0,75	1 094	23,58	34,39
Great-West Lifeco	GWO	23,80	0,37	1,58	206	23,43	27,85
Industrielle All.	IAG	38,42	-0,83	-2,11	105	29,69	42,02
Power Corporation	POW	25,31	0,25	1,00	499	24,98	29,50
TMX	X	43,57	-0,29	-0,66	62	27,75	45,69

INDUSTRIELLES

Air Canada	AC.B	2,14	-0,01	-0,47	691	1,74	4,09
Bombardier	BBD.B	5,66	-0,09	-1,57	5 357	4,25	7,29
CAE	CAE	12,23	0,11	0,91	297	9,63	13,36
Canadien Pacifique	CP	60,81	2,81	4,84	1 119	57,09	69,48
Chemin de fer CN	CNR	71,84	0,51	0,71	1 053	61,62	78,08
SNC-Lavalin	SNC	53,44	-0,63	-1,17	366	45,49	63,23
Transcontinental	TCLA	15,91	0,11	0,70	26	11,82	17,25
TransForce	TFI	14,20	-0,08	-0,56	80	9,11	16,00

MATÉRIAUX

Agric	AGU	84,39	0,06	0,07	417	60,01	98,02
Barrick Gold	ABX	45,87	-0,13	-0,28	2 624	41,07	55,99
Goldcorp	G	46,71	-1,52	-3,15	8 565	38,99	53,34
Kinross Gold	K	15,95	0,12	0,76	3 762	13,53	19,98
Mines Agnico-Eagle	AEM	54,14	-2,88	-5,05	1 464	54,14	88,52
Potash	POT	56,20	0,17	0,30	3 106	32,91	63,19
Teck Resources	TCK.B	47,88	0,59	1,25	1 764	32,26	64,62

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	32,18	0,49	1,55	248	28,25	35,45
TransAlta	TA	20,98	0,47	2,29	758	19,50	22,24

TECHNOLOGIE

CGI	GIB.A	20,51	-0,13	-0,63	735	14,34	24,30
Research In Motion	RIM	24,22	-0,15	-0,62	1 256	24,22	69,30

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	36,67	-0,13	-0,35	826	31,07	39,28
Bell Alliant	BA	27,78	-0,11	-0,39	139	25,06	29,19
Rogers	RCL.B	36,88	0,81	2,25	2 148	33,29	41,64
Telus	T	52,36	0,45	0,87	470	40,33	55,04

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	30,21	0,01	0,03	105	29,19	30,54
iShares MSCI	XEM	25,18	0,05	0,20	9	23,60	27,53
iShares MSCI EMU	EZU	35,89	-0,40	-1,10	70	29,81	42,22
iShares S&P 500	XSP	14,95	-0,05	-0,33	345	11,95	15,77
iShares S&P/TSX	XIC	20,57	0,00	0,00	91	18,11	22,61

INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	1360,67	-0,18	-0,01
INDICE QUÉBEC IQ120	1443,80	-1,05	-0,07

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
Sino-Forest	TRE	7,43	-0,26	-3,38	11 446	1,29	25,85
Talisman Energy	TLM	17,99	-0,76	-4,05	10 288	16,47	24,82
Goldcorp	G	46,71	-1,52	-3,15	8 565	38,99	53,34
Horizons BetaPro	HNU	5,01	-0,21	-4,02	6 258	4,59	13,92
iShares S&P/TSX	XIU	18,56	-0,01	-0,05	5 592	16,78	20,71
Bombardier	BBD.B	5,66	-0,09	-1,57	5 357	4,25	7,29
Suncor Energy	SU	37,09	-1,05	-2,75	5 314	31,08	47,27
Kinross Gold	K	15,95	0,12	0,76	3 762	13,53	19,98
Lundin Mining	LUN	6,99	0,14	2,04	3 472	3,72	9,31
Horizons BetaPro	HND	8,32	0,32	4,00	3 126	5,35	12,44

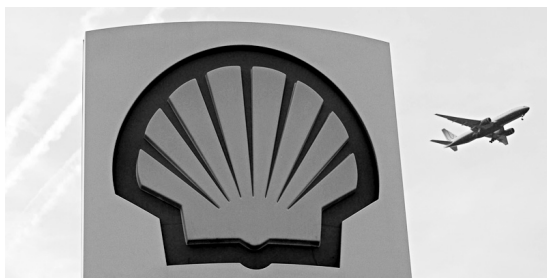
LES GAGNANTS EN %

Rubicon Minerals	RMX	3,94	0,88	28,76	6 595	3,05	6,50
First National	FNA.UN	5,12	1,13	28,32	23	3,56	5,12
Ceres Global Ag	CRP	7,79	0,59	8,19	8	5,85	9,70
PowerShares DB	DGJ	6,23	0,44	7,60	6	5,48	12,75
Chieftain Metals	CFB	4,93	0,33	7,17	3	4,35	6,01
Sequence Energy	COE	4,21	0,24	6,05	1 085	1,53	4,21
Noranda Income	NIF.UN	5,95	0,33	5,87	910	2,74	5,95
Silver Bullion	SBT.UN	24,02	1,16	5,07	15	11,05	28,57
Exco Technologies	XTC	3,80	0,18	4,97	15	3,05	4,50
Canadien Pacifique	CP	60,81	2,81	4,84	1 119	57,09	69,48

LES PERDANTS EN %

Imax	IMX	19,43	-3,74	-16,14	225	13,90	36,88
The Cash Store	CSF	11,80	-1,15	-8,88	77	11,60	17,33
GLV	GLV.B	5,97	-0,51	-7,87	1	5,97	8,50
Domtar	UFS	78,46	-5,95	-7,05	39	54,93	102,31
Domtar (Canada)	UFX	78,38	-5,77	-6,86	3	55,64	101,97
Nex J Systems	NXJ	8,30	-0,60	-6,74	1	7,35	9,25
Fortress Paper	FTP	30,85	-2,15	-6,52	85	24,45	63,15
Mineral Deposits	MDM	5,43	-0,37	-6,38	0	1,83	7,73
GLG Life Tech	GLG	7,04	-0,46	-6,13			

ÉCONOMIE



TOBY MELVILLE REUTERS

Le bénéfice net de Shell a bondi de 77 %

Les pétrolières enregistrent une forte hausse de bénéfices

Les pétrolières affichent une forte croissance de leurs profits au deuxième trimestre. Hier, Shell s'est démarquée avec un bond de 77 % de son bénéfice. Exxon a suivi avec une hausse de 41 %.

Le groupe pétrolier Royal Dutch Shell a affiché une forte hausse de son bénéfice net au deuxième trimestre, porté par de nouveaux projets dont il espère tirer une hausse de sa production sur les prochaines années. Son bénéfice net a bondi de 77 % à 8 milliards \$US, les prix soutenus du pétrole et des cessions d'actifs ayant largement compensé une baisse de production. Hors exceptionnels, le résultat ressort en hausse de 56 % à 6,55 milliards.

Sa production pétrolière et gazière a en effet reculé de 2 % à 3,05 milliards de barils de pétrole par jour, en raison de la cession de gisements et d'une moindre demande en gaz provoquée par un climat exceptionnellement doux au printemps. La production a cependant progressé de 2 %, signe que les récents investissements majeurs de Shell commentent déjà à porter leurs fruits.

Dans la première moitié de l'année, le groupe a lancé trois nouveaux projets, l'un dans les sables bitumineux canadiens et deux dans des usines de gaz du Qatar, qui ont nécessité un investissement de 30 milliards.

Le directeur général de Shell a précisé qu'il se concentrait sur la croissance organique du groupe et n'envisageait ni le rachat de son concurrent BP ni aucun rachat d'actions.

Une augmentation due aux prix élevés

Pour leur part, les profits de la pétrolière Exxon ont grimpé de 41 % au deuxième trimestre pour s'établir à 10,7 milliards \$US, ou 2,18 \$US par action. Ses revenus ont crû de 36 %, à 125,5 milliards. Le prix élevé du pétrole et les marges de raffinage expliquent cette croissance des profits, a annoncé hier la plus importante société pétrolière cotée en bourse.

Au même trimestre, l'année dernière, l'entreprise avait rapporté des profits de 7,56 milliards, soit 1,60 \$US par action.

Il s'agit des profits les plus élevés pour Exxon depuis les sommets atteints au troisième trimestre de 2008, alors que la compagnie avait enregistré un bénéfice record de 14,8 milliards.

Sa filiale canadienne, Imperial Oil, a vu ses profits au deuxième trimestre grimper de 40 %, grâce à un bond marqué de ses revenus attribué aux prix plus élevés du pétrole et une production accrue dans les sables bitumineux de Cold Lake.

La société gazière et pétrolière de Calgary a fait état hier d'un bénéfice net de 726 millions \$, ou 85 ¢ par action au cours du trimestre terminé le 30 juin. Un an plus tôt, les profits s'étaient élevés à 517 millions, ou 60 ¢ par action.

Ses revenus ont augmenté à 7,7 milliards, comparativement à 6,1 milliards pour la période correspondante de 2010, alors que la compagnie a profité des prix du pétrole plus élevés à l'échelle mondiale.

Enfin, la canadienne Suncor Énergie a inscrit un bénéfice net de 562 millions, ou 36 ¢ par action, pour le deuxième trimestre de cette année. Il s'agit d'une légère amélioration comparativement au résultat net de 540 millions, ou 35 ¢ par action, obtenu pour le deuxième trimestre de 2010. Malgré une diminution des volumes de production, l'entreprise a profité de la hausse des prix réalisés pour le pétrole brut et de l'accroissement des marges de raffinage.

Sur le plan international, Suncor n'est pas certaine de pouvoir reprendre ses activités en Libye où elle a constaté des pertes de valeur de 514 millions au deuxième trimestre. Harouge, son partenaire de coentreprise, a interrompu l'ensemble de sa production dans ce pays en raison de la violence politique qui a commencé au premier trimestre.

Ses activités en Syrie, qui ont aussi été secouées par l'agitation civile, se poursuivent. La société entend surveiller attentivement la situation et prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du personnel, préserver ses actifs et assurer un approvisionnement en énergie suffisant pour répondre à la demande du marché intérieur syrien.

Reuters, Associated Press et La Presse canadienne

Dettes américaine: le vote est reporté faute d'appuis

La Maison-Blanche réitère toutefois son optimisme

TANGI QUEMENER ET EMMANUEL PARISSÉ

Washington — La Chambre américaine des représentants n'aura finalement pas eu à voter hier sur le projet de loi de réduction des déficits et de relèvement du plafond de la dette présenté par son président John Boehner, faute de soutiens suffisants, a annoncé l'élu républicain Kevin McCarthy en fin de soirée.

McCarthy et d'autres dirigeants du parti ont retardé le vote de plus de quatre heures dans l'espoir de convaincre une poignée de républicains dissidents de se rallier au texte.

Malgré cette nouvelle manifestation du blocage politique persistant à Washington à cinq jours d'un possible défaut de paiement, le porte-parole de la Maison-Blanche a répété que l'exécutif restait «optimiste» sur la possibilité de voir les élus sceller un compromis de dernière minute. «Nous sommes toujours optimistes sur le fait que le Congrès reviendra à la raison [...] et qu'un compromis sera trouvé», a assuré Jay Carney.

L'incertitude provoque une grande nervosité des marchés européens: Francfort a reculé de 0,9 % et Paris de 0,6 %, tandis que Londres finissait dans le vert après avoir été orienté à la baisse toute la journée. Wall Street regagnait un peu de terrain après de fortes pertes. Quelque 14 patrons de banques, compagnies d'assurances et autres établissements financiers de Wall Street ont écrit hier au président Barack Obama et aux élus du Congrès pour les «appeler instamment à parvenir à un accord cette semaine».

Au Capitole, le président républicain de la Chambre, John Boehner, devait soumettre au vote de cette assemblée son plan budgétaire à 18h. Les républicains de la Chambre des représentants ont cependant reporté le vote pour l'annuler en fin de soirée. Déjà, en début de journée, la proposition républicaine était destinée à mener nulle part, avait prévenu le chef de la majorité démocrate dans cette assemblée,



KAREN BLEIER AGENCE FRANCE-PRESSE
Un manifestant protestait contre le débat sur le relèvement du plafond de la dette devant le Capitole, hier, à Washington.

Harry Reid, rappelant qu'«elle sera rejetée» au Sénat.

M. Boehner a pourtant continué hier, lors d'une ultime réunion à huis clos, de rallier les mécontents et les indécis de l'aile droite du parti en vue du vote de la Chambre. Sans succès. Par ce vote symbolique, les républicains entendaient rejeter la faute d'un éventuel blocage sur le camp du président Obama.

Dites «oui»

Interrogé sur les intentions du Sénat, M. Boehner a dit au cours d'une conférence de presse: «Il n'y a pas de raison qu'ils disent non. Il est temps pour quelqu'un dans cette ville de dire oui». Le plan Boehner prévoit une réduction des déficits de 915 milliards sur 10 ans, en échange d'un relèvement du plafond de la dette de

900 milliards de dollars avant le 2 août. Mais pour les démocrates, cette solution ne ferait que repousser le problème de six mois, exposant davantage les États-Unis à une dégradation de l'évaluation de leur dette par les agences de notation financière.

Un plan concurrent au Sénat, présenté par M. Reid, économiserait 2200 milliards sur 10 ans, selon le Bureau du budget du Congrès américain (CBO), une agence indépendante. Les démocrates souhaitent l'accompagner d'un relèvement du plafond de la dette suffisant pour tenir jusqu'en 2013. M. Boehner s'est élevé contre le «chèque en blanc» que les élus accorderaient avec ce plan à M. Obama, candidat à sa réélection en novembre 2012.

Agence France-Presse

Avions régionaux: Bombardier se fait solidement doubler par Embraer et ATR

SYLVAIN LAROCQUE

Bombardier s'est solidement fait doubler par ses rivaux Embraer et ATR dans le segment des avions régionaux au cours de la première moitié de l'année, de sorte que de nouvelles réductions de cadences de production pointent à l'horizon.

Depuis le début de 2011, l'europeen ATR a enregistré des commandes pour 88 de ses avions turbo-propulsés de 72 et de 42 places, alors qu'Embraer a vendu 62 de ses E-Jets de 70 à 122 sièges. Pendant ce temps, Bombardier n'a reçu des commandes que pour sept biréacteurs CRJ de 65 à 88 places et pour deux turbopropulsés Q400.

A cela s'est ajoutée la vente de 43 avions de la famille CSeries de 110 à 145 places. Ce sont ces annonces qui ont volé la vedette ces derniers mois puisque la dernière commande d'appareils CSeries remontait à février 2010.

L'analyste Richard Aboulafia, de la firme américaine Teal Group, trouve particulièrement préoccupante la disette affligeant les turbopropulsés de Bombardier. «Le Q400 devrait se vendre beaucoup mieux que cela aujourd'hui en comparaison avec les appareils d'ATR», a-t-il commenté au cours d'un entretien téléphonique, hier.

Essayant d'expliquer la situation, M. Aboulafia a souligné que le Q400 consomme plus de carburant et coûte plus cher à l'achat que le turbopropulsé de 72 places d'ATR. L'avion de Bombardier est cepen-

dant plus rapide et sa distance franchissable est plus grande. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles les avions d'ATR connaissent beaucoup plus de succès que le Q400 dans les pays émergents.

L'analyste se demande par ailleurs si les nombreux ennuis techniques qu'a connus le Q400 au cours des dernières années ne nuisent pas à Bombardier. De sérieux problèmes de trains d'atterrissage ont notamment fait les manchettes en 2007. «Après toutes ces années, les préoccupations quant au service après-vente ont peut-être fini par faire mal», a-t-il avancé. La semaine dernière, Transports Canada a ordonné aux exploitants de Q400 d'inspecter les appareils sans délai en raison d'un risque de fissure des écrous qui relient l'aile au fuselage.

De son côté, l'analyste Cameron Doerksen, de la Financière Banque Nationale, ne voit pas de problème particulier pour le Q400. Selon lui, l'appareil ne fait que traverser une période creuse. «Je pense qu'il y en a encore beaucoup d'intérêt pour le Q400», a-t-il commenté.

Ralentir le rythme

Il reste qu'en raison de la rareté des commandes, Bombardier réduira en septembre la cadence de production à son usine de Toronto, où est construit le Q400. Haley Dunne, porte-parole de Bombardier Aéronautique, a indiqué hier qu'une centaine d'employés seraient affectés par cette baisse de régime

Cote de crédit

Moody's renouvelle le Aaa du Canada

FRANÇOIS DESJARDINS

L'agence de notation Moody's, qui menace de réduire la cote de crédit du gouvernement américain tout comme Standard and Poor's et Fitch, vient de renouveler la cote Aaa dont bénéficie le gouvernement canadien depuis 2002.

Cette cote de crédit, la plus haute qui soit, indique essentiellement aux investisseurs du monde entier que le gouvernement canadien émet des obligations de la meilleure qualité et que sa capacité de rembourser les intérêts et le principal est extrêmement élevée.

«Les cotes Aaa sont basées sur la résilience de l'économie du pays, d'une grande robustesse des finances du gouvernement et de la faible probabilité d'un risque d'événement — des facteurs qui ont permis au Canada d'affronter la crise financière mondiale», a écrit l'agence de notation fondée à New York.

«Bien que les finances publiques se soient détériorées en raison de la crise financière, le gouvernement fédéral et les provinces ont entrepris de redresser la situation de manière à améliorer les ratios d'endettement au cours des prochaines années», a ajouté Moody's dans sa note.

Enfin, l'agence a mentionné le revenu par personne, la taille de l'économie canadienne, son secteur des ressources naturelles et la réglementation des marchés financiers comme des facteurs qui jouent en sa faveur.

Le rôle des agences de notation — dépeintes par leurs détracteurs comme ayant joué un rôle clé dans la dernière crise financière — est de retour sous les projecteurs depuis quelques semaines en raison des événements qui monopolisent l'attention aux États-Unis.

La décade d'un pays affecte immédiatement la confiance des marchés à l'égard de ce pays, qui doit promettre aux investisseurs des taux d'intérêt plus élevés s'il veut émettre des obligations supplémentaires. Cela entraîne des coûts plus élevés pour le trésor public et influence par conséquent les taux d'intérêt liés aux prêts aux entreprises et à la consommation.

Hier, la Banque TD a publié une note d'analyse dans laquelle elle expose les différents scénarios et les implications pour l'économie canadienne. Si les républicains et les démocrates étaient incapables de relever le plafond de la dette avant la date butoir du 2 août, l'économie américaine pourrait se replier, entraînant des effets évidents pour celle du Canada, dont les États-Unis sont le principal client au chapitre des exportations.

Et si jamais le gouvernement américain sautait un paiement, au grand dam des détenteurs d'obligations répartis à la fois aux États-Unis et dans le monde, notamment en Chine, au Japon et en Europe, le Canada lui-même serait à risque d'une nouvelle récession, a écrit la TD.

Le Devoir

Mega Brands renaît grâce au secteur de la papeterie et des jeux d'activités

ROSS MAROWITS

Le secteur de la papeterie et des jeux d'activités du fabricant de jouets montréalais Mega Brands montre ses premiers signes de reprise à la suite de cinq années de ventes en baisse.

Les faibles probabilités de succès de Mega Brands face à Crayola avaient incité des analystes à presser la compagnie à se départir de ces activités, ob-

tenues en 2005 dans le cadre de l'acquisition de Rose Art pour 350 millions \$US. Mega Brands avait refusé, confiant plutôt à un ancien dirigeant de Crayola le mandat de mettre en marché de nouveaux produits et rétablir les liens avec les détaillants.

Hier, la compagnie a annoncé que les ventes de son secteur de la papeterie et des jeux d'activités avaient augmenté au deuxième trimestre, une pre-

mière en quatre ans. Les ventes ont progressé de 2 %, à 37,7 millions \$US, bien que son bénéfice d'exploitation ait chuté de 26 %, à 1,7 million. Le retournement de situation a eu lieu un trimestre plus tôt que ne l'avait prévu l'entreprise.

«Nous anticipons une croissance modérée aux troisième et quatrième trimestres, et nous travaillons actuellement avec les détaillants afin de préparer des pro-

grammes en vue de la saison du retour en classe de l'an prochain», a affirmé le président et chef de la direction de Mega Brands, Marc Bertrand, à l'occasion d'une conférence téléphonique.

La compagnie a annoncé avoir enregistré un bénéfice net de 310 000 \$US au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin, comparativement à une perte nette de 428 000 \$US un an auparavant. Le bénéfice net par action a

été de 2 ¢US, contre une perte de 3 ¢US par action il y a un an. Les ventes nettes de l'entreprise ont grimpé de 6 %, à 83,9 millions au deuxième trimestre, comparativement à 78,8 millions pour la période correspondante. Les ventes nord-américaines ont augmenté de 6 % tandis que les ventes à l'international ont fait un bond de 8 %.

Le fabricant montréalais a eu une série de bons résultats après que plusieurs rappels de

jouets magnétiques eurent réduit ses ventes et l'ait presque contraint à la faillite.

Mega Brands conçoit, fabrique et commercialise des jouets ainsi que des produits de papeterie dans plus de 100 pays. La compagnie emploie quelque 1300 travailleurs dans des bureaux, centres de production et de distribution dans 14 pays.

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

Administration municipale

Drôles de recherches

Ignorance ou confusion voulue, les propos tenus par le directeur général d'Union Montréal sur l'utilisation à des fins partisanes de sommes destinées à la recherche et au secrétariat des élus sont des plus étonnants. Mais il l'est davantage de constater que les brèches de la loi sont connues depuis des années.



À u début du mois, *Le Devoir* puis l'agence QMI publiaient une série d'articles démontrant qu'à la Ville de Laval, on confond allègrement dépenses partisanes et budget dévolu à la recherche et secrétariat. Sorties à la cabane à sucre, location de salles pour des assemblées d'investiture, épinglettes portant le logo du parti du maire Gilles Vaillancourt..., la liste était longue de frais abusivement remboursés, sur lesquels se penche maintenant le ministère des Affaires municipales.

On apprenait hier que le directeur général d'Union Montréal, Richard Mimeau, n'y voit pourtant là rien de répréhensible. Le budget de recherche et secrétariat prévu pour les élus est là pour «faire de la politique», dit-il. Dans cette veine, il a donc accueilli sans broncher les révélations du chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, qui signale que ça ne tourne pas plus rond à Montréal qu'à Laval. Le parti du maire Gérard Tremblay a notamment fait rembourser, à titre de dépenses de recherche, la tenue de son dernier conseil général et l'achat d'iPad et de caméras numériques pour ses conseillers. Pour M. Mimeau, tout cela est légal puisque respectant la Loi sur le financement des partis politiques, et que le Directeur général des élections n'a jamais rien trouvé à redire contre de telles dépenses.

Hélas pour lui, la Loi sur le financement des partis politiques, donc le DGE, n'a rien à faire ici. C'est la Loi sur les cités et villes (art. 474.0.1 à art. 474.0.3, pour être précise) qui prévoit de doter d'un budget de secrétariat et de recherche les élus des villes de plus de 50 000 habitants. Ces dispositions sont inspirées du même régime de remboursement qui a cours à l'Assemblée nationale, et c'est au ministre des Affaires municipales de voir à leur respect. C'est ainsi depuis 1984, ce que sait très bien le maire Gilles Vaillancourt, qui a contribué à l'adoption de ces articles; ce que devrait savoir un directeur de parti municipal qui se targue d'avoir «une longue feuille de route comme gestionnaire au municipal, provincial, fédéral». Les villes peuvent bien essayer d'aveugler les électeurs, elles ne peuvent plaider l'ignorance. Mais ce dont elles ont su profiter, c'est bien de l'inertie de Québec dans ce dossier.

Les articles de la Loi sur les cités et villes ont le malheur d'être moins clairs que les dispositions du règlement de l'Assemblée nationale qui portent sur le même sujet. L'esprit de la loi, la genèse de l'adoption des articles, le sens commun permettent de conclure sans peine que la cabane à sucre et la tenue de rassemblements partisanes ne sont pas des activités de recherche. Mais puisque le sens commun échappe à bien des élus, la solution s'impose: il faudrait préciser la loi. Québec a déjà eu l'occasion d'agir. En 2004, *The Gazette* avait révélé que le parti du maire Tremblay avait passé en douce des factures de restaurant comme dépenses de recherche. Le maire avait alors sévi. Il aurait été facile au ministre des Affaires municipales de l'époque, Jean-Marc Fournier, d'en profiter pour fermer les brèches de la loi que l'affaire faisait bien voir — et dont une ville comme Laval jouait allègrement depuis 20 ans. Il n'a pas bougé.

Le ministère des Affaires municipales redécouvre maintenant le dossier. Mais la molle réaction du ministre actuel, Laurent Lessard, fait craindre qu'une fois la vague médiatique passée, comme en 2004, tout finisse par s'oublier.

Corruption en Chine

De haut en bas

Réputée être l'atelier du monde, la Chine est également l'un des royaumes de la corruption tous azimuts. Deux faits divers viennent de nous le rappeler. Presque simultanément, près de 100 personnes ont trouvé la mort et bien davantage ont été blessées lorsque deux trains sont entrés en collision et lorsqu'un autobus s'est enflammé. L'un comme l'autre cas confirment, comme si besoin était, que les autorités dites concernées se moquent de la sécurité publique pour mieux se remplir les poches d'espèces sonnantes. Et ce, à tous les échelons de l'appareil d'État.

Prenons le train. Un, le système de signalisation a été déficient. Deux, le porte-parole de la compagnie a admis qu'une partie du personnel affecté aux opérations mécaniques était mal formée. Trois, pour réduire l'éclairage que cette histoire pourrait apporter aux carences du réseau, le gouvernement s'est empressé d'offrir des sommes rondelles aux familles des victimes. Quatre, pour bien embrouiller l'enquête, ce même gouvernement a pris soin de jeter l'énorme accordéon de ferraille dans une mer de boue située miraculeusement à quelques mètres de l'accident. L'autobus? Le nombre de passagers présents excédait le nombre maximum permis.

Il y a cinq mois de cela, le ministre chinois des Chemins de fer a été renvoyé. Son crime? Il avait accordé à des compagnies amies des portions importantes des contrats afférents à l'ambitieux plan consistant à relier toutes les grandes villes chinoises par un TGV. Pire, beaucoup de ces entreprises n'étaient pas du tout qualifiées pour observer les obligations contenues dans le cahier des charges. Et ce, parce que les services ayant pour mandat de s'assurer que les normes inhérentes à la sécurité publique sont respectées s'avèrent aussi corrompus que les autres acteurs de la chaîne de production.

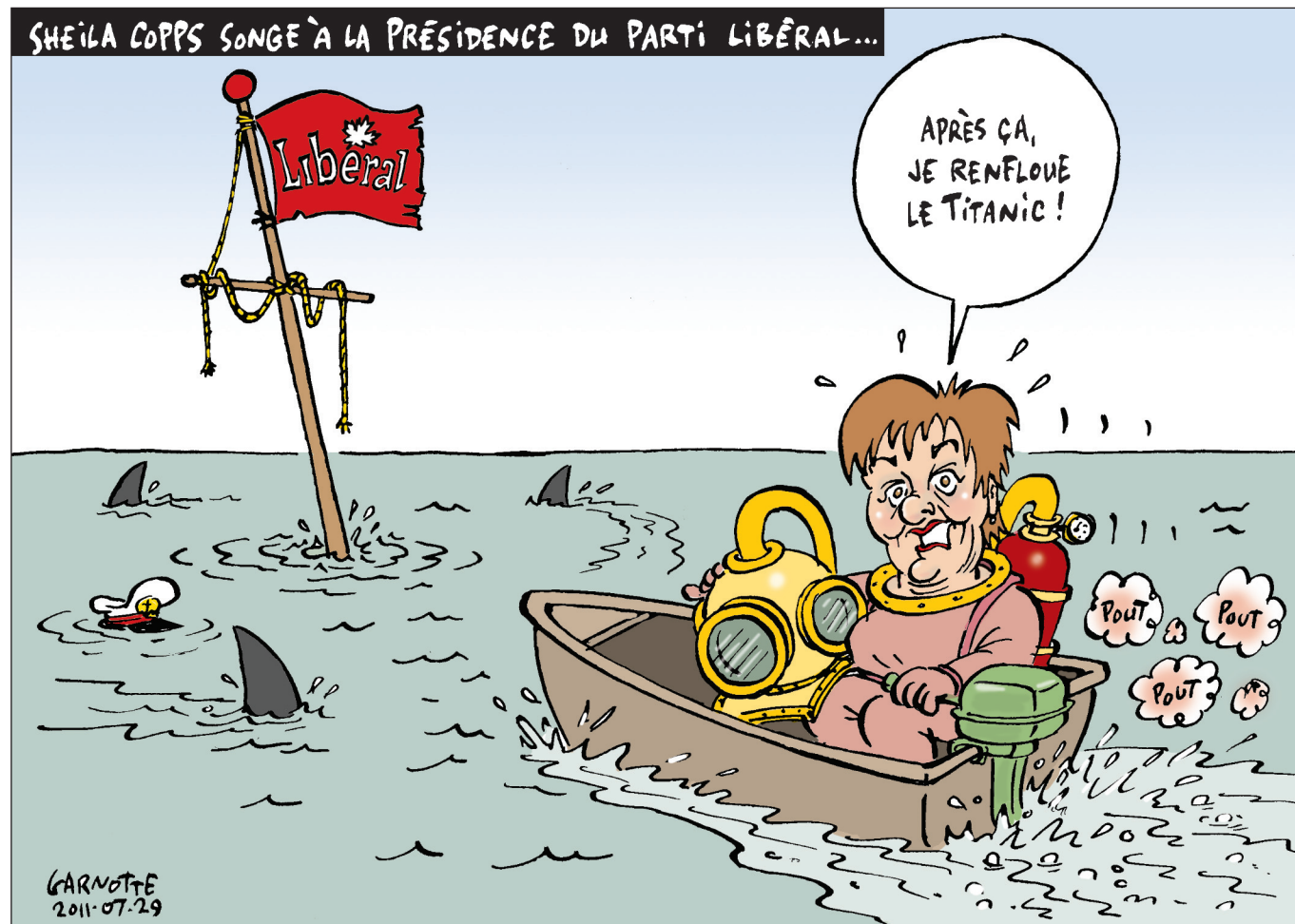
La cascade de scandales ayant fait les manchettes au cours des récentes années démontre qu'il en va des chemins de fer comme du transport routier, de la construction, de l'exploitation des mines, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de la gestion des villes, de celles des provinces, etc. Bref, des pans entiers de la société chinoise ont érigé la magouille en culture de gestion. Cette inclination maniaque pour l'enrichissement personnel aux dépens du bien public, et notamment de la sécurité de celui-ci, a eu pour conséquence remarquable la multiplication à la puissance mille d'émeutes et de manifestations.

En effet, ce que le gouvernement qualifie d'incidents de masse pour couvrir les émeutes a considérablement augmenté depuis le tremblement de terre de mai 2008, qui a mis en lumière tous les vices de fonctionnaires, les hauts comme les subalternes, ayant détourné des masses de millions. Depuis lors, la société civile conteste avec un sens de l'organisation dans l'offensive suffisamment efficace pour avoir approfondi la ligne de fracture entre les courants conservateur et réformateur du Parti communiste. À un an du changement de la garde, il faut évidemment espérer que ce dernier va l'emporter. Que la troisième puissance économique au monde soit si gangrenée représente un énorme danger.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

La mise au rancart des Pellan, un acte manqué

Le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a fait retirer les deux Pellan accrochés au mur du hall d'entrée de l'édifice Lester B. Pearson. Les œuvres, jadis commandées par le gouvernement canadien, s'y trouvaient depuis près de quarante ans. Selon le porte-parole du ministre, le mur aurait désormais «une nouvelle vocation». «Le Mur de la souveraineté est un hommage digne de notre chef d'État, la reine Elizabeth II», écrit le ministre dans un courriel. Une bien curieuse expression que ce «Mur de la souveraineté» avec sa majuscule qui le dresse bien au-dessus de la tête des «sujets», qu'ils soient ou non d'accord avec l'érection du totem monarchique.

Nous sommes mis devant le fait accompli d'un acte symbolique du pouvoir, et cet acte est un performatif dont le discours implicite pourrait être entendu ainsi: «Désormais, cessez de tenir pour acquis votre statut de citoyens et faites-vous à l'idée de vous soumettre à l'autorité souveraine sans partage que nous vous opposons avec ce Mur exhibant l'icône de notre Majesté.»

Certes, je traduis: un acte manqué et un lapsus. Je n'ai pas besoin de savoir ce qui passe par la tête d'un Baird, d'un Harper ou de leurs collègues: leurs décisions, leurs actes parlent pour eux. La politique autoritaire que ce gouvernement a commencé de mettre en place doit «respecter» les apparences de la démocratie telle que garantie par la Constitution. Il lui faut donc évaluer le seuil de résistance que lui oppose la société civile de manière à calculer jusqu'où aller trop loin sans risquer une ruineuse déconvenue.

Pour assurer leur emprise, les régimes fas-

cistes ne pouvaient faire autrement que «mettre au pas» les récalcitrants: les adversaires politiques, mais aussi les intellectuels et les artistes. Ils ont stigmatisé et réprimé ceux qu'ils désignaient à la vindicte publique comme représentants de «l'art dégénéré».

La mise au rancart des deux Pellan ne signifie rien de moins, par son «message», implicite mais manifestement brutal, qu'un acte d'hostilité déclarée à l'endroit de tous ceux qui revendiquent et mettent en œuvre la liberté de penser et de créer. Et beaucoup, parmi eux, dans le droit fil du *Refus global*, le font en sachant fort bien qu'ils ont la chance d'entretenir chez beaucoup de leurs concitoyens le goût de la liberté, de la dignité et de la probité. Un risque de «contagion» que les régimes autoritaires ne tolèrent pas et qu'ils réprouvent avec une rage froide, usant à cette fin les écrasants moyens dont ils disposent.

Non, l'entreprise à la fois créatrice et citoyenne qu'est le Wapikoni de Manon Barbeau n'a pas été passée à la trappe en raison d'une simple mesure administrative.

Paul Chamberland
Le 28 juillet 2011

Réponse de Médecins sans frontières au Devoir

Médecins sans frontières (MSF) s'offusque des propos tenus par Serge Truffaut à l'égard de la réponse de notre organisation à la crise humanitaire en Somalie («La famine en Somalie – la négation», 28 juillet 2011). Serge Truffaut considère que MSF est en mesure de travailler en Somalie parce qu'elle prend également en charge les combattants. Son analyse est erronée.

Il ne doit y avoir aucun malentendu en ce

qui concerne les activités de MSF en Somalie. MSF est l'une des rares organisations d'aide internationale à travailler dans ce pays. Nous fournissons une aide médicale et nutritionnelle à des dizaines de milliers de Somaliens qui sont les victimes de décennies de guerre civile et d'années de grande sécheresse.

Les programmes MSF en Somalie visent à fournir une assistance humanitaire aux personnes vivant dans les régions où les besoins sont immenses. Nos patients sont en grande majorité des civils. Mais, les équipes MSF ne pratiquent aucune discrimination; elles prodiguent des soins médicaux à toute personne dans le besoin, ce qui comprend les combattants. La vraie raison pour laquelle MSF travaille en Somalie depuis plus de deux décennies est que les Somaliens comprennent les raisons de sa présence sur place — fournir une assistance humanitaire uniquement orientée vers les besoins, sans autre motivation et sans prendre position dans le conflit.

Pour éviter toute confusion sur les raisons de notre présence sur le terrain, rappelons que MSF n'accepte aucun fonds des gouvernements ou de grands bailleurs de fonds institutionnels pour effectuer son travail en Somalie. Tous nos programmes dans ce pays sont financés par des donateurs privés. L'année dernière, plus de cinq millions de personnes ont fait des dons pécuniaires pour financer les activités de MSF dans le monde. Grâce à cette indépendance financière, MSF peut apporter une réponse rapide aux urgences humanitaires dès qu'elles surviennent et peut travailler là où d'autres ne le peuvent pas.

Cordialement,

Marilyn McHarg
Directrice générale de Médecins sans frontières
Canada
Le 28 juillet 2011

LIBRE OPINION

Famine: l'urgence d'agir en Somalie

PIERRE VÉRONNEAU
Directeur général d'Oxfam-Québec

Les Nations unies (ONU) ont officiellement déclaré la famine dans certaines régions de la Somalie. Oui, la famine! Et ce, même si nous sommes au XXI^e siècle et que l'on produit globalement assez de nourriture pour alimenter tout le monde. En raison de conflits internes qui durent depuis des années et d'un développement stagnant, la Somalie affichait déjà un niveau de malnutrition si élevé que le pays était en état d'urgence permanente. Au moment où l'ONU déclarait la famine, les morts se comptaient déjà par milliers.

Une sécheresse de deux ans, la pire en 60 ans, est la cause de pertes importantes de récoltes et de pénuries alimentaires. Dans certaines régions, la sécheresse a emporté près de 90 % du bétail, privant ainsi les communautés pastorales de leur gagne-pain. On estime que les prochaines récoltes seront inférieures de 50 % à la normale, ce qui entraîne une inflation record des prix et rend la nourriture encore plus difficile d'accès. De plus, les conflits et l'insécurité dans certaines régions, en plus de faire obstacle à l'action humanitaire, viennent aggraver la crise qui sévit en Somalie et mettre encore plus de gens en danger.

D'ailleurs, bien que la famine en Somalie et la croissance fulgurante de la crise alimentaire en Afrique de l'Est soient les résultats immédiats de la sécheresse, de mauvaises récoltes et de conflits, elles sont aussi causées par un échec politique de longue date. Échec des gouvernements et de la communauté internationale à contrer la pauvreté chronique et à investir dans des moyens de subsistance

durables. Échec à encourager la production alimentaire locale et à soutenir les femmes productrices, qui ironiquement, sont les premières à être affamées lorsque les temps sont durs. Échec à s'attaquer sérieusement aux changements climatiques et au besoin d'appuyer l'adaptation à la fréquence plus grande des sécheresses récurrentes. Enfin, échec à déployer un filet social sécuritaire et des systèmes d'alerte pour protéger les populations vulnérables contre les désastres.

Jusqu'à présent, la réponse de la communauté internationale à cette crise humanitaire demeure inadéquate. Alors que la vie de 12 millions de personnes est en jeu et que l'écart de financement est estimé à 900 millions, il devient urgent de se mobiliser. Nous devons agir maintenant et apporter une aide humanitaire immédiate aux gens qui ont un très grave besoin de nourriture, d'eau, d'abri et de mesures d'hygiène. Il n'y a pas une seconde à perdre.

Viser le long terme

Même si l'aide humanitaire peut aider à sauver des millions de vies, elle ne suffira pas à elle seule à prémunir les gens contre le choc suivant. Nous devons immédiatement nous attaquer en amont aux causes profondes qui influent sur la vulnérabilité alimentaire des populations et contribuer à un avenir meilleur dans lequel chacun mangera toujours à sa faim. Cela signifie qu'il faut investir dans les moyens de subsistance et offrir aux agricultrices et agriculteurs les ressources nécessaires pour libérer leur potentiel et augmenter la production alimentaire. De plus, nous devons aider les pays en développement à deve-

nir plus résilients par rapport aux crises en investissant dans des systèmes d'alerte rapide, dans des réserves alimentaires, dans la réduction des risques de désastre et dans l'adaptation aux changements climatiques.

Les pays donateurs devraient appuyer la mise en place de dispositifs sociaux solides dans les pays en développement de façon à ce que, lorsque les catastrophes naturelles frappent — ce qui arrivera de plus en plus étant donné les changements climatiques —, les populations vulnérables aient les moyens d'y faire face.

Il faut également regarder une des dimensions fondamentales de cette crise: le défi que représentent l'égalité et la saine gestion publique. Amartya Sen, Prix Nobel d'économie et conseiller honoraire d'Oxfam, a dit qu'il n'y a jamais eu de famine dans les pays démocratiques. Pour jeter les fondations d'une société paisible et prospère, il est crucial de réunir toutes les conditions dans lesquelles les femmes, les hommes et les enfants ont un accès direct et permanent aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau et aux mesures d'hygiène — tous les éléments essentiels de bien-être — et dans lesquelles ils ont l'occasion d'exercer le contrôle de leur vie en ayant un gouvernement responsable.

Il est urgent d'agir afin d'éviter une tragédie humaine en Afrique de l'Est. Il faut donner généreusement pour soutenir les victimes innocentes d'un désastre dont elles ne sont pas la cause. Si nous voulons que cette crise en Afrique de l'Est soit la dernière, nous devons aussi agir avec fermeté et intégrité pour en enrayer les causes profondes.

Il est plus que temps d'agir.

IDÉES

AFFAIRE GUY TURCOTTE

Faire confiance à l'indépendance du jury

MARC-ANTOINE CLOUTIER

Directeur général, Clinique juridique Juripop

JULIEN DAVID PELLETIER

Directeur des projets jeunesse,
Clinique juridique Juripop

MARIE-EVE TRUDEL

Directrice des services, Clinique juridique Juripop

M^{re} LOUISE BOYD

Avocate-conseil, Clinique juridique Juripop

MAUDE JOYAL LEGAULT

Stagiaire en droit, Clinique juridique Juripop

L'indépendance dont jouit et dont doit jouir le milieu juridique est sévèrement entachée ces jours-ci. À la suite du verdict rendu dans l'affaire Guy Turcotte, la colère est palpable et le manque d'information populaire sur le système judiciaire est évident. En tant que représentants d'un organisme voué à la défense des droits et à la sensibilisation au monde de la justice, nous réagissons fortement aujourd'hui pour préserver l'intégrité ainsi que l'indépendance de notre système judiciaire et éviter un retour au tribunal du Moyen-Âge où la perception populaire pouvait avoir raison de la vie humaine.

La récente prise de position de deux adolescents, par la création d'une page Facebook sur cette question, suscite deux réflexions. La première: deux jeunes désirent participer au débat public, croient à leurs idées et veulent changer les choses, image d'une jeunesse active et mobilisée ayant un désir de savoir et de comprendre. D'un autre côté, cependant, une telle démarche dénote un manque d'information sur le fonctionnement des systèmes de justice canadien et québécois.

Dans l'affaire Turcotte, un jury de 11 personnes d'horizons différents (homme/femme, jeune/âgé, père/mère), à la suite d'un processus éprouvé et complexe, a conclu à un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause d'aliénation mentale alors qu'une présomption contraire jouait en faveur de la Couronne à l'ouverture du procès.

L'émoi que cette conclusion a provoqué chez certaines gens est palpable et, humainement parlant, compréhensible. L'affaire Turcotte vient en effet chercher la chair de la chair de la population québécoise et à première vue, tous peuvent avoir leur opinion. Suffit alors de bien comprendre les fondements et les principes qui guident notre système.

Fondements du système de justice

Selon une étude menée par l'Observatoire du droit à la justice de l'Université de Montréal, 80 % des Québécois disent ne rien comprendre à la loi. Au surplus, environ la moitié des Québécois disent ne pas faire confiance au système de justice. C'est à cette constatation qu'il faut accorder de l'importance, sans quoi nous risquons de retourner à une justice populaire que personne ne désire.

La séparation des pouvoirs sur laquelle repose notre système politique empêche justement de soumettre l'ensemble de la population à la vindicte populaire. Affirmer le contraire serait nier les fondements mêmes de notre démocratie, dont fait partie le droit à un procès juste et équitable.

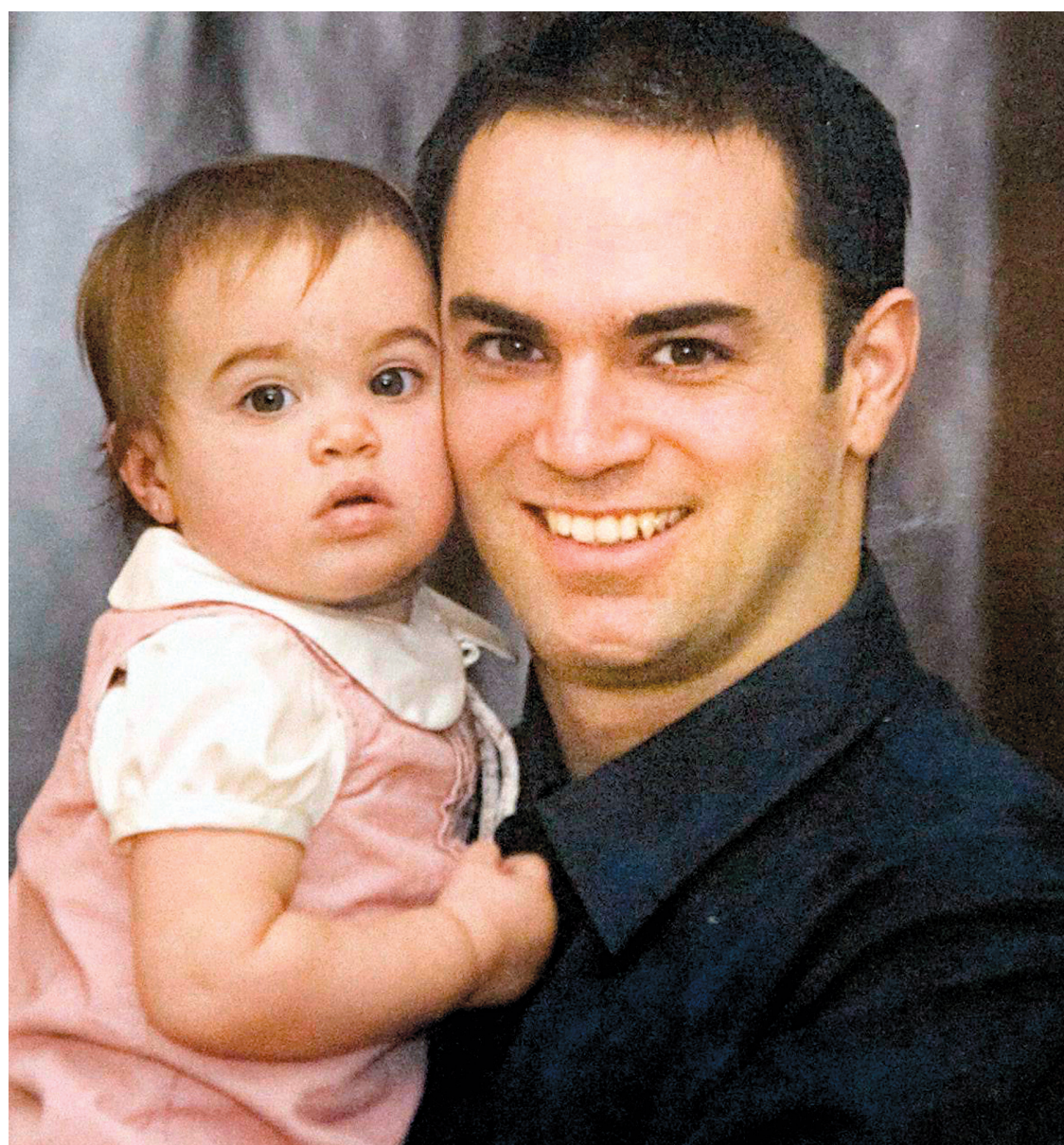
Quel risque de contamination quand tant de Québécois sont outrés du verdict?

ÉTIENNE BOUDOU-LAFORCE

Bachelier en psychologie

C'est avec une certaine consternation que j'ai lu les propos pour le moins étonnants des deux auteurs du texte «Le risque réel de la normalisation de la violence au Québec» publié samedi dernier dans *Le Devoir*. Ces derniers mettent de l'avant leurs craintes d'«un réel danger de normalisation indirecte de la violence» découlant du verdict de Guy Turcotte. Les deux psychologues affirment avec un sérieux inébranlable que «Turcotte pourrait devenir une cible de comparaison» pour le *modus operandi* comportemental des Québécois et Québécoises et ainsi contribuer à rendre plus acceptable la violence, notamment celle faite aux enfants.

Décidément, les deux auteurs donnent bien trop d'importance au cas de Turcotte, lui conférant une portée aussi inattendue que démesurée. De toute évidence, ils entretiennent une appréhension inappropriée quant aux conséquences directes et indirectes du procès de Guy Turcotte. Leur réflexion, bien qu'impeccable-



On peut être d'accord ou pas, être fâché du résultat du procès de Guy Turcotte, que l'on voit ici en compagnie de sa fille Anne-Sophie, avant la tragédie de 2009. Mais on ne peut certes pas remettre en question l'intégrité des honnêtes citoyens du jury et s'improviser juge le temps d'une cause ou d'une journée passée sur Facebook.

Des pages Facebook, telles que celle que nous dénonçons dans la présente, amènent plutôt à des réflexions et réactions émotives telles «À bas Turcotte!», «Pour le retour de la peine de mort!» et prônent un retour à l'Inquisition.

Évidemment, il y aura appel. La réponse sera simple: le verdict du jury tombera ou sera maintenu. Les juges de la Cour d'appel évalueront si le juge du procès aurait pu induire le jury en erreur, le menant à rendre un mauvais verdict. En ce cas, un autre procès aurait lieu, de nouveaux jurés seraient appelés et leur conclusion serait alors définitive. Voilà le système de justice que nous nous sommes donné, et ce dernier est sensiblement le même dans toute démocratie digne de ce nom.

Qui des 27 000 personnes membres de la page Facebook dont il est question a assisté au procès, a eu accès à toute la preuve, a pu saisir toute la complexité du dossier et ses subtilités? Personne. Seulement 11 personnes ont dû supporter ce fardeau et trancher. On peut être d'accord ou pas, être fâché du résultat, mais on ne peut certes pas remettre en question l'intégrité de ces honnêtes citoyens et s'improviser juge le temps d'une cause ou d'une journée passée sur Facebook. Il faut à tout prix éviter de revenir aux tribunaux d'époques anciennes où la justice

était guidée par les préjugés, les sentiments et les impressions populaires.

Mépris des règles

La non-responsabilité criminelle pour aliénation mentale repose sur l'un de nos plus vieux principes juridiques, soit celui qui prescrit qu'une personne ne peut être emprisonnée ou jugée sévèrement si elle ne peut comprendre la nature du geste posé ou désirer ces conséquences. Il faut, pour être reconnu criminellement responsable, avoir eu l'intention réelle de commettre un crime, l'avoir fait et avoir eu la capacité de comprendre la nature de ses actes au moment où ils ont été posés.

Du moment où notre société s'appuie sur de tels principes fondamentaux, il faut laisser au jury toute l'indépendance nécessaire pour apprécier les dossiers et trancher dans le sens voulu. Il faut bien se garder d'une attitude qui cultive le mépris des règles de procédures faussement considérées comme favorables aux criminels.

Notre système judiciaire est reconnu et réputé comme l'un des meilleurs au monde. Il faut donc avoir confiance en lui, le laisser travailler, mais surtout améliorer la connaissance que nous en avons. Il est difficile de croire sans connaître. Sensibilisons-nous!

ment exposée, sonne malencontreusement creux à maintes reprises.

De l'indignation d'abord

Il est d'abord quelque peu incompréhensible de voir les auteurs aborder le phénomène de la normalisation de la violence alors que d'entrée de jeu, ils concèdent que «la majorité des Québécois ont été outrés par le verdict rendu». Cela ne devrait-il pas les rassurer quant à la capacité des Québécois à s'indigner devant un crime odieux?

Le fait qu'une pétition en ligne, réclamant un verdict plus approprié, ait été lancée et qu'une manifestation contre le verdict de non-responsabilité criminelle soit prévue le 6 août à Montréal ne laisse-t-il pas entendre que les Québécois s'opposent clairement à la normalisation de la violence au Québec? Plus que jamais, «l'inacceptable» ne devient pas «acceptable» à leurs yeux.

Bien plus que de possiblement normaliser la violence, le controversé verdict a davantage mis à rude épreuve la confiance envers les instances juridiques et est venu remettre en question l'article 16 du Code criminel qui prévoit la défense de troubles mentaux. Certains observateurs par-

lent même d'une déplorable instrumentalisation de la santé mentale dans le cas de Turcotte.

S'il faut aborder la question de la normalisation de la violence, investiguons plutôt du côté du rôle des médias, à savoir comment une couverture médiatique peut créer une accoutumance à la violence. Cherchons aussi dans l'accessibilité et l'exposition grandissante des agissements répréhensibles dans les films ou sur Internet. Nul besoin d'accentuer davantage les traits narcissiques de Turcotte en l'associant à une invraisemblable résonance sociale.

Dans leur tentative de faire de Guy Turcotte une norme de référence «qui guidera les hommes et les femmes dans l'interprétation de leurs propres comportements», les auteurs omettent de spécifier que Turcotte était atteint de troubles mentaux au moment des faits. Leur entreprise se voit donc largement biaisée par ce simple fait. En effet, comment le citoyen peut-il jouer le jeu des comparaisons avec Guy Turcotte s'il ne partage pas cette particularité déterminante qu'est le diagnostic d'un trouble d'adaptation avec anxiété et humeur dépressive constaté tant par la défense que par la Couronne?

Le prix à payer est élevé



LISE PAYETTE

Nous ne nous étions pas vu depuis un bon moment J. et moi. Nous avons commencé par faire le tour des amis, histoire de nous raconter ce qu'ils avaient fait au cours des derniers mois et de nous rappeler tous ces gens «que nous avions de si près tenus» comme dit la chanson, et qui avaient disparu de nos écrans radars. On se promet de ne pas se perdre de vue, de se donner des nouvelles, de se revoir souvent et le temps passe. C'est chaque fois la même chose. Les promesses sont si rarement tenues.

Nous avons entendu tous les deux la conférence de presse de Jack Layton. Nous en étions sonnés. Le nombre de personnes autour de nous, en ce moment, qui meurent du cancer, c'est dément. On cite des noms... on échange des détails que l'autre ne savait pas, on avoue qu'on a le cœur gros chaque fois que ça se produit. On se demande comment il va s'en sortir, l'optimiste Jack, et on fait des pronostics qu'on s'empresse de nier, car personne n'est sûr de rien avec cette fichue maladie.

On parle de Servan-Schreiber mort à 50 ans. On se demande ce que serait notre réaction si on nous annonçait à nous que nous venions de «tester positif»... On s'avoue qu'on n'est pas sûrs qu'on aurait le moral de Layton, ni la foi de Servan-Schreiber. Les framboises c'est bon, mais il ne faut pas s'emballer trop vite, disons.

J. et moi, nous nous sommes beaucoup vus quand j'étais en politique. J'ai cependant quitté ce monde-là bien avant lui. Il

porte encore les blessures de la dernière campagne électorale fédérale et il est évident qu'il n'est pas encore complètement désintoxiqué. Il me raconte comment ça s'est passé dans son coin et à quoi il attribue les résultats. Il fait une analyse intéressante, mais qui n'a probablement pas grand-chose à voir avec la réalité. Il est encore trop blessé pour jeter un regard froid sur ce qu'il a vécu.

Je lui demande ce qu'il va faire maintenant. Il rit de bon cœur pour la première fois. Il n'en a aucune idée. Il a postulé pour un certain nombre d'emplois, mais on ne lui donne aucune réponse. On agit avec lui comme s'il avait la gale. Il dit aussi qu'il n'est pas le seul dans sa situation. Que d'autres sont encore plus mal pris. Qu'ils risquent de se retrouver à remplir des sacs dans un supermarché.

Sa prochaine question me prend par surprise. «Qu'est-ce que tu ferais, toi, à la place de Pauline?» Je reste bouche bée.

Qu'est-ce que je ferais à la place de Pauline? Je n'en sais rien. Je suis incapable de répondre à cette question. Je lui rappelle le discours d'adieu de Pauline à l'Assemblée nationale le jour où elle a décidé qu'elle avait fait le tour et qu'elle a dû penser qu'elle n'était plus utile. Elle n'a pas parlé de ses problèmes de conscience par rapport à plein de situations qui avaient dû la mettre dans l'embarras au cours de ses années politiques. Elle a plutôt dit: le cœur n'y est plus...

Elle est revenue parce qu'on l'a suppliée de revenir. Elle a cédé aux pressions qui lui ont fait quitter son potager, ses fleurs, sa famille. Elle avait à peine commencé à guérir de toutes ses années de guerre et le cœur avait repris du mieux. Le Parti, son parti était en panne. Elle a trouvé dans le défi qu'on lui proposait la motivation nécessaire pour reprendre le collier.

Moi, à sa place, je pense que je ne serais pas revenue. Mais une fois que tu as remis le pied dedans... J'imagine que c'est comme celui qui vient d'arrêter de boire et à qui on offre un premier verre.

J. veut savoir ce que je pense des députés qui ont démissionné. J'explique que pour moi, quand on devient candidat, on signe un contrat moral de quatre ans. On vit avec cette décision. Après quatre ans, au lieu de prétendre qu'on quitte la politique pour aller élever sa famille comme beaucoup l'ont fait dans le passé, on a enfin le droit d'expliquer qu'on a des problèmes de conscience. Pas avant. On ne rompt pas un contrat de quatre ans. On a des obligations envers ceux qui ont voté pour nous. Il me semble que c'est la moindre des choses.

Ce que je sais, c'est que Pauline a un handicap qui est une provocation pour beaucoup de monde: elle est une femme. Le Québec est-il prêt à élire une femme à la tête du pays? On va me jurer qu'un homme ou une femme, c'est la même chose. Que l'égalité existe. Je suis sceptique. Je le croirai quand je le verrai.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Franceur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault/Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédéric Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer-Élé, Stéphanie Desjard, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

SOMALIE

SUITE DE LA PAGE 1

Le lieutenant-colonel Ankunda a expliqué que les soldats de l'UA, en mission en Somalie depuis 2007, avaient mené une «courte offensive tactique» au lever du soleil pour reprendre le contrôle de deux quartiers de la capitale et de trois carrefours stratégiques. L'opération, appuyée par des tanks, a entraîné une violente réaction des shebab.

Les soldats de maintien de la paix ont tout de même réussi à faire reculer les insurgés plus loin du camp de réfugiés de la ville. «Cette action améliorera la sécurité [...] et assurera que les agences humanitaires peuvent continuer de travailler pour fournir des vivres essentiels aux déplacés, a-t-il dit dans un communiqué. Nous sommes préoccupés par les attaques téméraires des extrémistes compte tenu des activités humanitaires qui ont cours en ce moment.» Le gouvernement, soutenu par les soldats de l'UA, domine 60 % du territoire de la ville, dont l'aéroport, le port et le palais présidentiel à Mogadiscio.

Le porte-parole des services ambulanciers de Mogadiscio, Ali Muse, a déclaré que son équipe avait récupéré six corps et porté secours à 20 blessés hier. Le lieutenant-colonel Ankunda a seulement confirmé que deux soldats de l'UA avaient été blessés. Un responsable médical à l'aéroport de Mogadiscio a indiqué que les soldats blessés seraient évacués par avion à Nairobi, capitale du Kenya voisin, pour être soignés.

Les militants islamistes ont déjà tué des hommes qui tentaient d'échapper à la famine avec leur famille, affirmant qu'il était préférable de mourir de faim que d'accepter l'aide de l'Occident. En raison de l'insécurité, le Programme alimentaire mondial (PAM) ne peut venir en aide à quelque 2,2 millions de personnes qui en ont besoin dans des régions du sud du pays contrôlées par Al-Shabab, ces mêmes régions où l'Organisation des Nations unies (ONU) a déclaré l'état de famine.

Selon le porte-parole de la force africaine, cette décision d'Al-Shabab d'empêcher les organisations humanitaires de travailler dans les régions contrôlées par la milice a déjà empêché des centaines de milliers de Somaliens de recevoir de l'aide alimentaire. C'est que la famine qui frappe la Corne de l'Afrique menace le pouvoir d'Al-Shabab dans les zones sous leur contrôle, la milice craignant un exode de la population qu'elle rance et enrôle de force dans ses rangs.

Mercredi, un avion du PAM transportant 10 tonnes de pâte nutritionnelle à base d'arachides destinée aux enfants souffrant de malnutrition s'est posé à Mogadiscio, ouvrant un pont aérien qui devrait durer plusieurs semaines. Une dizaine d'autres vols sont prévus pour acheminer 100 autres tonnes de nourriture, mais le PAM refuse de divulguer quand ils auront lieu, pour des raisons de sécurité.

Le PAM a déclaré hier dans un communiqué qu'il lui manquait 252 millions pour financer l'aide humanitaire en Afrique de l'Est. L'agence s'est cependant dite encouragée par la réponse de certains pays donateurs, qui ont promis un total de 250 millions de dollars d'aide.

La sécheresse a engendré un «triangle de la faim» dans la région où se rejoignent l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie. L'ONU estime que des dizaines de milliers de Somaliens sont déjà morts de faim dans les zones tenues par Al-Shabab, et que plus de 11,3 millions de personnes ont besoin d'aide dans la zone frappée par la sécheresse.

Les autorités de L'Érythrée ont affirmé hier que le pays sera «toujours en situation de sécurité alimentaire!» dans un éditorial publié en ligne. Washington appelait la semaine dernière le gouvernement du petit pays voisin de l'Éthiopie, véritable trou noir en matière d'information, à dévoiler l'impact de la sécheresse sur le territoire.

La sécheresse menacerait environ 12 millions de personnes en Afrique de l'Est, selon l'ONU.

Associated Press
Avec l'AFP et la BBC



Encore hier, les déplacés continuaient d'affluer dans le district de Madina.

FEISAL OMAR REUTERS

MODE

SUITE DE LA PAGE 1

la première fois que je viens à l'invitation d'une organisation nigérienne», a-t-il raconté en faisant allusion au Rassemblement des Nigériens au Canada, un organisme sans but lucratif, apolitique, qui promeut la solidarité entre les Nigériens vivant au Canada. Une façon de montrer qu'il y a autre chose que la rébellion, la guerre et le sida.

Fraîchement débarqué de l'avion, avec un enthousiasme débordant et un débit vélocité, il raconte au *Devoir* comment sauver l'Afrique. Rien de moins. «Le développement du continent va passer par la création, qu'il faut absolument soutenir. Mais les créations africaines devront être vendues dans les grandes surfaces aux États-Unis, au Canada, en Europe et l'argent, retourné aux Africains. Ce n'est pas en donnant des milliers de dollars pour le développement qui, la plupart du temps, tombent dans de mauvaises mains.»

«Je dis toujours que 80 % des Nigériens vivent de la mode. Il y a des teinturiers, des maroquiniers, des tisserands, des artisans-joyailliers... On sait tout faire comme en Occident. Les bailleurs de fonds doivent s'investir dans ces métiers, créer de l'emploi. Il suffit de nous encourager. Tout le monde n'est pas diplomate ou chirurgien!»

Alors que Paris et Milan s'imposaient comme capitales de la mode, les grandes villes d'Afrique accusaient un certain retard, faute du soutien de leurs propres dirigeants, déplore Alphadi, dont le vrai nom est Seidnaly Sidhamed. «Les politiciens africains ne croient pas en nous. Ils commencent à peine à comprendre, 20 ans plus tard, que cette industrie peut générer de l'emploi. N'ont-ils pas remarqué que de grands couturiers comme Yves Saint-Laurent et Paco Rabanne s'inspirent de nous? Au lieu de cela, on nous a frappés, traités de fous, de gais, de chiens...»

Une étoile dans le désert

Avant qu'il soit sacré «prince du désert», Alphadi a parcouru une longue route semée d'embûches. Ses parents, musulmans pratiquants, n'ont pas compris qu'il délaisse des études en tourisme à Paris pour se lancer dans la mode. Un monde de femmes. Mais il persévère et l'Oscar du meilleur stylistique ari-

caïn que lui décerne en 1987 la Fédération française de la couture et du prêt-à-porter finit par le propulser au firmament des créateurs de la haute couture. Paris, New York, Tokyo. S'en suivra la reconnaissance venant de partout dans le monde.

En 1998, le prince se fait magicien en fondant le Festival international de la mode africaine (FIMA), un défilé de mode en plein désert. Depuis, le FIMA, qui présentera sa 8^e édition du 23 au 27 novembre, a eu lieu en moyenne tous les deux ans dans des lieux naturels remarquables classés par l'UNESCO comme les falaises de Tiguïdit et les rives du fleuve Niger. Ces défilés servent notamment à amasser de l'argent pour creuser des puits, construire des écoles.

Même s'il est de nationalité nigérienne, le quinquagénaire est né à Tombouctou au Mali, d'un père malien et d'une mère nigérienne. «J'ai grandi au Mali jusqu'à l'âge de 14 ans. L'originalité de mon travail me vient de cette ville multiculturelle, où il y avait des musulmans, des juifs, des hindous, des touaregs», souligne-t-il.

Calebasses, imprimés colorés et métaux précieux, le savoir et les matériaux ancestraux sont bien sûr mis à profit dans ses créations. Il a poussé l'audace jusqu'à réaliser, en 2004, une série de 29 bustiers en argent massif ciselé en hommage à son peuple. D'une valeur de 250 000 euros, 14 d'entre eux ont malheureusement été volés trois ans plus tard. «C'est une partie de moi qui s'est envolée», se rappelle-t-il à regret.

Ambassadeur de la beauté africaine, Alphadi a une définition bien à lui de la femme fatale. Loin du 36-24-36. «Ce qui rend la femme fatale et l'homme beau, c'est quand on est bien dans sa peau. C'est tout.» Ses mannequins à lui ont d'ailleurs toujours porté du 38-40. Il n'est pas moins conscient de la tendance mondiale à faire défilier la maigreur. «La beauté d'une femme, c'est dans le cœur et le corps... La santé aussi d'ailleurs!» a-t-il lancé en riant.

En attendant de proclamer Niamey, au Niger, capitale de la mode, si convaincu des forces de l'Afrique, le créateur est prêt à organiser un concours de beauté, où l'emporterait, bien sûr, les Africaines. «On peut en dénicher aussi chez nous des femmes qui chantent, qui veulent être actrices, qui défilent et qui sont belles. Et bien plus belles que Naomi Campbell!»

Le Devoir



Le créateur nigérien Alphadi entouré de quelques vêtements griffés.

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

RUGBY

SUITE DE LA PAGE 1

L'idée a germé en 2009. Une trentaine de joueurs se sont réunis et ont voulu créer «quelque chose de nouveau», qui transcenderait les limites du sport, dit Ghislain Grégoire, président du XV de Montréal, qui compte maintenant 78 membres en règle, âgés de 18 à 50 ans, répartis en trois équipes selon le calibre de jeu. Ils s'entraînent deux fois par semaine au parc Laurier, sur le Plateau Mont-Royal, et jouent les week-ends un peu partout à travers le Québec et l'est de l'Ontario. Et ils ratent assez peu d'occasions de festoyer.

«L'idée, c'était de promouvoir les valeurs fondamentales du rugby», explique Grégoire, qui joue depuis plus de 20 ans, d'abord dans la région de Grenoble, en France, puis à Montréal où il est arrivé avec sa conjointe québécoise il y a six ans. «Le sacrifice, la solidarité, l'abnégation, le courage, la volonté, le respect des partenaires, des adversaires et des arbitres.» Sans oublier ce qu'au XV ils appellent «l'esprit folklo»: on offre la bière aux visiteurs après les joutes, puis on s'en va écluser quelques petits Ricard dans le cadre de la «troisième mi-temps».

L'esprit folklo, la camaraderie, «c'est de là que tout est par-

ti», poursuit-il. Et de fait, on constate que quelques minutes après qu'on a mis toute la gomme sur le terrain, l'atmosphère sur le banc est relax. «On forme une entité, une grande famille», dit Ghislain Grégoire.

Une grande famille diversifiée, du reste. Si on retrouve plusieurs Français au sein du club, on y compte aussi des joueurs en provenance de l'Italie, de la Belgique, du Chili, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande... «Le sport peut être un important véhicule d'intégration. Quelqu'un qui vient d'arriver d'un autre pays peut se sentir perdu. S'il connaît déjà le rugby, on lui offre une porte d'entrée», ajoute le président. Et même s'il ne le connaît pas. «On ne refuse personne. On arrive toujours à trouver une place pour tout le monde. Il y en a pour les grands et les petits, les rapides et les plus lents.» Et on s'entraîne: si un joueur se cherche un emploi, un appartement, on passe le mot.

En essor

Largement méconnu en nos contrées, le rugby connaît cependant un essor. Au cours des quatre dernières années, dit Pascal Foucault, président de la Fédération de rugby du Québec, le nombre de licenciés à la FRQ a pratiquement doublé pour passer à plus de 2200. La Fédération cherche à implanter un programme sport-études en rugby, et aussi à combattre «les

stéréotypes et les clichés voulant que ce soit un sport réservé aux armoires à glace. Il y a des possibilités pour tous». Il espère que la diffusion par RDS et TSN de matchs de la Coupe du monde, qui s'amorcera en septembre en Nouvelle-Zélande, fera de nouveaux adeptes.

C'est d'ailleurs ce qui est arrivé à Nicolas Saint-Cyr, vice-président «social» du XV de Montréal. Il se trouvait en France lors du Mondial de 2007 et a regardé plusieurs matchs en compagnie d'un ami amateur de rugby. «J'ai eu la piqûre», raconte-t-il.

De nouveaux adeptes, le XV œuvre à en développer. Il travaille de concert avec le club de rugby Les Gaulois, qui forme des jeunes de 6 à 16 ans, en lui fournissant des éducateurs et des bénévoles. Les samedis, on peut voir 70 d'entre eux pratiquer leur sport au parc Laurier (l'un des très rares endroits où l'on peut jouer au rugby à Montréal, au grand déplaisir de ceux qui en raffolent).

Demain, le XV de Montréal mettra le cap sur Louiseville pour un match contre l'équipe de Trois-Rivières. Après la rencontre, ce sera le party annuel au chalet de l'un des joueurs situé dans la région. Plus d'une centaine de personnes, y compris femmes et enfants. L'esprit folklo, toujours. Observé par des gentlemen.

Le Devoir

FESTIVAL

SUITE DE LA PAGE 1

Mme Kim-Dion, dont le bureau est basé à New York, est dans la région de Québec cette semaine en raison du concert de Rod Stewart pour le 375^e anniversaire de la ville de Lévis, un autre concert qu'elle a fait programmer.

Depuis la venue de Paul McCartney en 2008, dans laquelle elle a joué un rôle-clé, son entreprise a été à l'origine des concerts de Sting (2009), de Black Eyed Peas et Arcade Fire (2010) et d'Elton John et Rod Stewart (2011).

En entrevue dans la presse anglophone en 2008, le directeur du Festival d'été, Daniel Gélinas, avait déclaré que l'attachement particulier de Mme Kim-Dion au Québec était l'un des deux facteurs qui avaient rendu possible la venue de l'ex-Fab Four, l'autre étant l'expertise et la réputation développées par le Festival d'été au fil des ans.

Mme Kim-Dion raconte que l'annonce en 2009 du départ de l'ancien directeur de la programmation du Festival d'été, Jean Beauchesne, après plus de 20 ans en poste, l'avait étonnée. Or le congédiement de sa successeur, Dominique Goulet, moins de deux ans plus tard, l'a carrément inquiétée au point de contacter des journalistes alors qu'elle se tient normalement à distance des projecteurs.

Priée de dire si elle avait parlé à Mme Goulet depuis son congédiement, la productrice s'est montrée évasive, mais d'après une source au Festival, les deux femmes ont tissé des liens d'amitié au fil des mois.

Ces mauvaises nouvelles attristent d'autant plus Mme Kim-Dion que le Festival d'été est devenu, depuis trois ans, un événement exceptionnel. «C'est un festival très spécial. A mon avis, c'est devenu le meilleur au Canada et l'un des meilleurs en Amérique du Nord depuis 2008.»

Elle avance en outre que Paul McCartney et la formation Black Eyed Peas en particulier ont été tout simplement soufflés par leur expérience dans la capitale. «[Les Black Eyed Peas] m'ont dit après le concert que c'était la soirée la plus incroyable qu'ils avaient eue de toute la tournée», a-t-elle raconté en précisant que le groupe avait donné alors plus de 100 spectacles.

D'origine sud-coréenne, Mme Kim-Dion vit aux États-Unis mais a épousé un Québécois, d'où son attachement particulier au Québec et à la capitale, qu'elle vend avec enthousiasme aux vedettes avec lesquelles elle collabore. Pour convaincre Sting de se produire ici, par exemple, elle dit avoir mis l'accent sur «les plaines d'Abraham, le magnifique public, à quel point il aime la musique» ainsi que l'organisation du Festival, «sa fantastique production» et le fait que «Paul McCartney est venu ici et a adoré».

Or selon elle, on a sous-estimé le rôle joué par Jean Beauchesne et Dominique Goulet dans le passage de ces grands noms. En parlant de leurs départs, elle a dit avoir été «surprise parce qu'ils sont les deux individus clés sur qui reposaient les négociations des contrats».

À propos du rôle de M. Beauchesne dans la venue à Québec de Paul McCartney, elle soutient qu'il a essentiellement fait tout le travail et que cette contribution devrait être reconnue.

La question de savoir qui a rendu possible la venue de l'ex-Beatle est par ailleurs un sujet déjà litigieux puisque la Société du 400^e se défend actuellement devant les tribunaux contre un producteur local qui l'accuse de lui avoir volé l'idée de la faire venir à Québec en 2008.

Mme Kim-Dion n'est pas la seule à se faire du souci quant au congédiement de la directrice de la programmation du Festival. Son départ au lendemain d'un festival record fait beaucoup jaser dans la capitale, où le Festival occupe tout l'espace médiatique du milieu du mois de juillet. En coulisse, beaucoup d'observateurs s'interrogent sur le type de gestion du directeur général, Daniel Gélinas, à qui on reproche de vouloir s'arroger tout le pouvoir au sein de l'organisme. Mme Kim-Dion, qui dit souhaiter continuer à faire des affaires à Québec, ne souhaite pas s'engager dans ce débat glissant. Elle préférerait hier concentrer ses commentaires sur le bon travail de M. Beauchesne et de Mme Goulet.

L'organisation du Festival s'est pour sa part refusée à tout commentaire sur le congédiement de Mme Goulet. Elle a toutefois fait savoir récemment qu'aucun remplaçant n'avait encore été nommé et qu'en attendant, M. Gélinas assurerait l'intérim.

Le Devoir

EN BREF

Libye: le chef militaire des rebelles abattu

Benghazi, Libye — Abdel Fattah Younés, le chef des opérations militaires de l'insurrection libyenne contre Mouammar Kadhafi, a été tué hier par des hommes armés, a annoncé le plus haut dirigeant de la rébellion. Ancien ministre libyen de l'Intérieur, Abdel Younés faisait partie du groupe qui porta Mouammar Kadhafi au pouvoir par un coup de force en 1969. Il avait fait défection pour rejoindre la rébellion en février dernier. «Nous avons été informés aujourd'hui que [...] Younés et deux de ses gardes du corps avaient été abattus après sa convocation devant une commission judiciaire enquêtant sur des questions militaires», a déclaré aux journalistes Moustafa Abdel Djailil, président du Conseil national de transition (CNT). — Reuters

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jean-de-Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390